



VSP

VEGETTES  
DE SOUTIEN  
À LA PLONGÉE

# L'ÉCHO DES GRANDS FONDS

*L'enthousiasme est la seule vertu - Philippe Tailliez*

Magazine #97 - 2021



Amicale

# PLONGEURS DÉMINEURS DE LA MARINE



Rédacteur en chef :  
Jean-Paul Cacaud, président national  
Comité de rédaction :  
Jean-François Bouhier, Philippe Bisciglia,  
Philippe Lemonnier-Collet, Pierre Le Roux  
Éric Foveau, Philippe Jamin  
François Gobin, Julien Rogerie  
Emmanuel Jan, Jean-Michel Bollut  
Jean-Marc Potel

N° I.S.S.N. 1779-5192

**Crédits photos :**

Alain Fribaud, Christian Guivarc'h, Yves Hubert,  
Ludovic Mendes, François Le Merrer, Julien Caméra,  
Jean-Paul Cacaud, Philippe Bisciglia,  
Médiathèque Marine nationale,  
Philippe Livoury, Jean-Luc Masuy, Jacques Fourniol,  
GPD Manche, GPD Atlantique, École de Plongée,  
PEM, Jean-François Bouhier, Sécurité Civile,  
SIRPA Marine, DGA, SEE MERRÉ

Pour la reproduction des articles,  
quel que soit le support consulter la rédaction



Agence 3MS  
Edition - Communication - Événementiel  
9, ZA Bompertuis - avenue d'Arménie  
13120 GARDANNE  
04 42 37 06 22  
Responsable : Marc SALVADERO  
communication@agence3ms.fr  
Création : Eric PERRIN  
Imprimerie : Print Team  
Toute reproduction interdite.

**ÉDITORIAL**

2 - Mot du Président

**BRÈVES DE L'AMICALE**

4 - Dernière plongée de nos disparus

5 - Carnet rose

6 - Assemblées générales Nationale et Méditerranée

7 - Fiche d'inscription annuelle Plongeurs Démineurs

**HISTOIRE**

9 - La défense des côtes au XIX<sup>ème</sup> siècle (Yves Hubert)

**OPEX**

16 - Mission DÉCAN

**GPD ATLANTIQUE**

25 - Mission aux abords de l'île de CEZEMBRE

**GPD MANCHE**

27 - GGDM 21 Exercice ARTEMIS TRIDENT 21

29 - Neutralisation d'une valise suspecte (Stéphane Postel)

30 - Mise en place d'une protection cathodique sur l'épave du HMS Daffodil (LV de Truchis)

**ÉCOLE DE PLONGÉE**

32 - Cérémonie des fins de cours EGM, BS et BAT Plongeur Démineur 2021

**FORMATION**

36 - Démineur Plongeur de la Sécurité Civile promotion "Popof"

**PRISES DE COMMANDEMENT**

38 - Sur le CMT Orion

41 - Sur la FS Germinal

43 - Du GPD MANCHE et du BBPD Vulcain

**VSP**

44 - Commande par la DGA de 8 vedettes de soutien à la plongée au chantier SEE MERRÉ

**L'AMICALE DES PLONGEURS DÉMINEURS**

48 - Bulletin d'adhésion



**Jean-Paul CACAUD**

Président national de l'Amicale des Plongeurs Démineurs

*L'été arrive et les masques tombent.  
Un moment de bonheur et de liberté retrouvée.*

*L'occasion de se rencontrer,  
retrouver nos jeunes de la "Force",  
retrouver nos anciens et leurs aventures.*

Les uns apportant aux autres et, ensemble, impulser cette dynamique qui de génération en génération fait de nous des compagnons de bout de sangle.

Que toutes ces équipes, ces groupes, ces unités, ces bâtiments transmettent cette énergie qui ont portés, jusqu'à ce jour, notre enthousiasme.

En prenant cette nouvelle charge, je compte sur vous tous pour que l'Écho des Grands Fonds soit le lien indéfectible qui nous unit.

Que chacun d'entre vous nous aide et participe à le faire vivre et qu'il me soit permis de remercier nos annonceurs, Marc Salvadero et 3MS qui nous apportent leur rigueur et leur professionnalisme dans cette aventure.

Désormais nous nous efforcerons d'être prêt pour oublier la période morose que l'ont vient de traverser et pour se retrouver dans la joie tout en faisant preuve de prudence.

Bel été à vous tous !

**UN  
MOMENT  
DE BONHEUR  
ET DE LIBERTÉ  
RETROUVÉE**

# LA DERNIÈRE PLONGÉE DE NOS DISPARUS



Marcel LEGOT  
PLD 277



- Jean-Paul CHESNE** NC 97 décédé le 6 avril 2021 à l'âge de 86 ans.
- Charles BARBAGELATA** Décédé le 6 avril 2021 à l'âge de 102 ans. Parachutiste du 3rd SAS de la France Libre.
- Hubert FAURE** Commando n° 134, l'un des deux derniers survivants du commando Kieffer du 6 juin 1944, nous a quitté à Paris à l'âge de 106 ans. Hubert Faure est mort dans la nuit du 16 au 17 avril 2021.
- Marcel LEGOT** PLD 277, parti le 22 avril pour sa dernière plongée à l'âge de 84 ans.
- Gilles SOBRAQUES** NC 697, du cours 62 de 1986, décédé à la suite des suites d'un cancer à son domicile du Cannet en Roussillon, le 8 juin 2021. Il allait avoir 59 ans.
- Jacques TOUCHARD** Décédé à 78 ans, le 26 juin 2021, était membre de l'Amicale des NC et ancien secrétaire, bien connu, du Commando Hubert dans les années 80.

Qu'ils reposent en paix et que nos camarades dans la douleur et les familles touchées par la mort de l'un des leurs puissent trouver auprès de l'Amicale tout le soutien qu'ils souhaitent.



# CARNET ROSE



Virginie et François LE MERRER et Lisa (PLD 1277) sont heureux de vous annoncer la venue de Marceau le 18 février 2021

Nos plus sincères félicitations à sa maman et son papa : Timéo, né le 7 mai 2021 dans le foyer de Ludovic MENDES, PLD 1424, premier-maître instructeur à l'École de Plongée. Un sacré p'tit gars de 4,25 kilos !



Top surface de Johannes CAMÉRA le 30 mai 2021, avec quinze jours d'avance pour ne pas manquer de fêter sa maman Élodie avec son papa, Julien CAMÉRA, PLD 1402, servant au GPD Méditerranée. "Encore un fils de plongeur, bon poids et bon appétit !"

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3 JUILLET 2021

*C'est dans le cadre bucolique du château Bastidière que ce 3 juillet 2021 nos hôtes, Annie et Géo ont accueilli les Assemblées Générales Nationale et Méditerranée*

Après cette matinée de travail qui a permis à la section Méditerranée de préciser ses orientations pour l'année à venir et à l'assemblée nationale de constituer son nouveau bureau :

- Président :** Jean-Paul CACAUD
- Vice-présidents :** Jean-François BOUHIER  
Julien ROGERIE
- Trésorier :** Philippe LEMONNIER-COLLET
- Secrétaire :** Philippe BISCIGLIA

De conviviales et agréables agapes ont clôturées cette journée.



## Annuaire Plongeurs Démineurs

Ce n'est aujourd'hui qu'un instrument de convivialité servant à retrouver la trace d'anciens collègues que l'on a perdu de vue, mais j'aimerais qu'il devienne un outil, principalement à l'usage de nos jeunes camarades qui vont quitter le service actif et qui pensent faire une seconde carrière dans le civil, ils devraient trouver dans cet annuaire les professions de leurs anciens pour pouvoir les contacter pour leur demander conseil.

Afin de compléter notre annuaire conservé et mis à jour par Didier Damiens. Je demande à tous les membres qui ne l'ont pas encore fait de renvoyer la fiche ci-jointe complétée, surtout la rubrique profession ou affectation, cela permettra à notre annuaire de devenir un outil d'aide à la reconversion.

**Adresse de retour :**  
Didier DAMIENS - 1 rue Michelet - 59139 Wattignies  
correspondant.merdunord@amicaleplongeursdemineurs.fr

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

N° brevet ou certificat : ..... Grade ou dernier grade obtenu : .....

Affectation ou profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....@.....

J'autorise la parution de ces renseignements dans l'annuaire de l'amicale.

à.....le...../...../2021

# LA DÉFENSE DES CÔTES À LA FIN DU XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

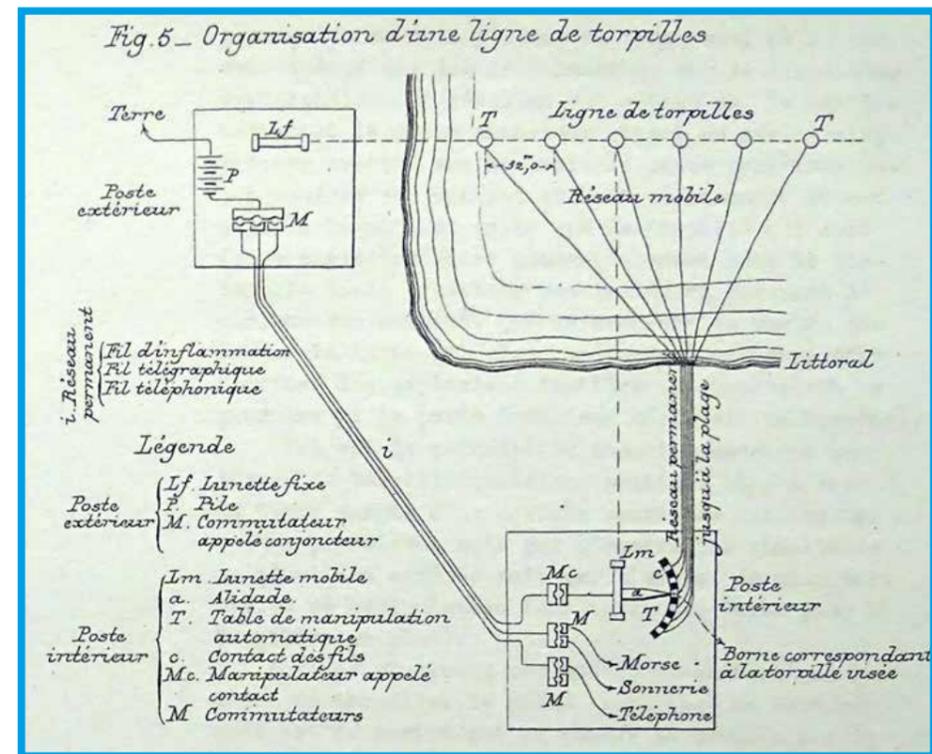
Le numéro 96 de l'Écho des Grands Fonds avait esquissé l'évolution des marines depuis 1800 jusqu'en 1914. L'évolution simultanée des navires, de leur propulsion, de leur armement avait entraîné une évolution similaire de la défense des côtes puisqu'un combat naval, escadre contre escadre en haute mer, devenait de plus en plus rare.

## Principe des lignes de torpilles électriques

Les mines (appelées torpilles à l'époque) pouvaient être de deux types :

- des torpilles posées au fond et commandées électriquement depuis deux postes d'inflammation. Elles pouvaient contenir 700 kg de fulmicoton humide.
- des torpilles vigilantes, suspendues entre deux eaux et déclenchées par un choc ou l'inclinaison. Certaines pouvaient être commandées depuis la côte.

Dans ce numéro 97, l'étude va porter sur les installations à terre et, en particulier, sur ce qui est encore visible aujourd'hui. Bien des installations ont disparu ou disparaissent et il faut les interpréter et les différencier des installations de la Seconde Guerre Mondiale.



Il était nécessaire d'espacer ces torpilles sur leur ligne de façon à ce que l'explosion de l'une d'entre-elles n'ait pas d'effet sur sa voisine. L'explosion, à une profondeur maximum de 15 m, agissait dans un cercle de même rayon, on les écartait donc de 32 m. Chaque torpille était reliée par un fil électrique à une table du poste intérieur. Un ingénieux système de relais avec le poste extérieur permettait de ne lancer le courant qu'au seul moment où le navire ennemi était recoupé par les lunettes des deux postes d'inflammation, à la verticale de la ligne des torpilles. Il était recommandé de ne pas excéder 16 contacts par table. Une table gérait donc une ligne de 512 m. Soit on multipliait les tables, soit les postes.

**SIM**  
SERVICE INDUSTRIE MARINE

ZAE de Malbousquet  
Avenue Aristide Briand  
83200 TOULON  
04 94 18 54 24  
[www.service-industrie-marine.fr](http://www.service-industrie-marine.fr)

AQUA LUNG

Centre agréé  
Inspection et requalification  
d'équipements sous pression

## Vedettes de Soutien à la Plongée

Déplacement : **87 tonnes**  
Autonomie : **450 km** (250 nautiques)

**16 à 30 plongeurs** pour des missions à la journée  
**6 membres** d'équipages

Caisson hyperbare de recompression  
Réseau d'air respirable

Coque et superstructures en aluminium pour réduire la signature électronique

**S.E.E. MERRÉ**  
SHIPYARDS - CONSTRUCTION NAVALE  
B.M.A. GROUP

**C.I.B.**  
SHIPYARDS / CONSTRUCTION NAVALE  
B.M.A. GROUP

**DGA**  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE DE MER

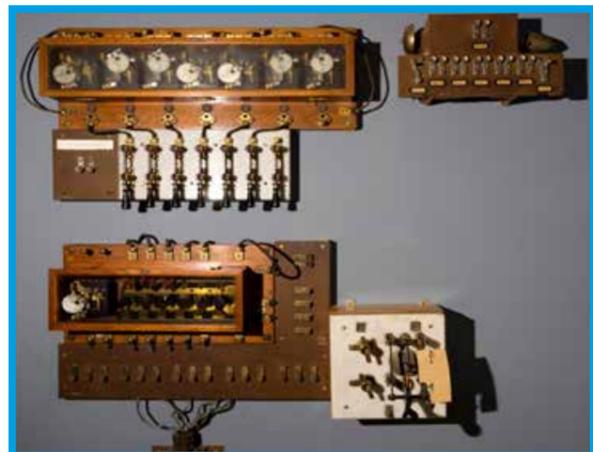
réalisation  
**SEE Merré-CIB**  
(groupe BMA)

Tél. : +33 (0)2 40 29 50 44 - Email : [contact@merre.fr](mailto:contact@merre.fr)  
Route de Nantes - B.P. 57 - 44390 Nort sur Erdre - FRANCE





Matériel suédois exposé à Kungsholm



Le passage de deux guerres n'a pas laissé de traces des matériels existant en 1892. La Suède, étant restée neutre, en a gardé dans plusieurs musées. Sur la photo de gauche, on voit le bras, solidaire de la lunette de visée, qui se déplace sur les contacts.

Peut-on quantifier ces défenses sous-marines ? Pour cela, un article du journal "La France du Nord" paru en 1892 (sans plus de précisions) écrivait : "Il est aujourd'hui permis d'annoncer que les défenses fixes de nos cinq ports de guerre sont complètement organisées. L'ensemble des lignes de défenses comprend : 455 torpilles de fond chargées au total de 245.000 kilogrammes de coton poudre, 257 torpilles vigilantes, 1382 kilomètres de conducteurs électriques et 46 projecteurs photoélectriques indispensables pour la recherche des navires essayant de forcer une passe pendant la nuit. (...)".

Évidemment, ces torpilles seront inégalement réparties. L'arsenal de Cherbourg était beaucoup plus sérieusement menacé que celui de Brest, abrité derrière son goulet.

Beaucoup de postes d'inflammation ont été détruits (en particulier à Cherbourg), d'autres sont des ruines envahies par la végétation (Brest), d'autres, enfin, sont devenus des résidences secondaires (Charente). Voici leur histoire.

### Les lignes de torpilles électriques de Brest

Le goulet de Brest est un obstacle difficile à franchir. Le relief permet d'installer des batteries en hauteur, inatteignables par les canons des navires et d'autres dans des abris-cavernes très protégés. Néanmoins, il avait été envisagé de placer des lignes de torpilles de part et d'autre de la roche Mengant, qui sépare le goulet en deux chenaux.



Le poste extérieur est situé un peu à l'Est du fort de Cornouailles. Il présente un seul sabord en arc surbaissé orienté vers le Nord et la ligne de torpilles. Difficile d'accès, il a été recouvert d'une dalle en béton par les Allemands.



Vue générale du poste intérieur



Le poste intérieur est situé dans la végétation un peu à l'Ouest de Fort Robert. La falaise avait été arasée de façon à ce que seuls les sabords dépassent du sol.

La voûte est en brique de Landerneau soutenue par des rails. Les dessus étaient asphaltés et recouverts d'une couche de terre végétalisée.



Finalement, l'État-major a refusé de miner la branche Nord, arguant que l'Escadre sortirait pour affronter l'ennemi et des postes d'inflammation ont été construits uniquement sur la presqu'île de Roscanvel.

L'intérieur comprend deux salles, la pièce de guet avec 4 sabords, en prévision de la mise à poste de plusieurs lignes. Ils étaient fermés par des volets de bois basculant vers le bas. La deuxième salle avec des fenêtres orientées à l'Est était la pièce à vivre. Le mur central comprenait une cheminée accessible des deux côtés.

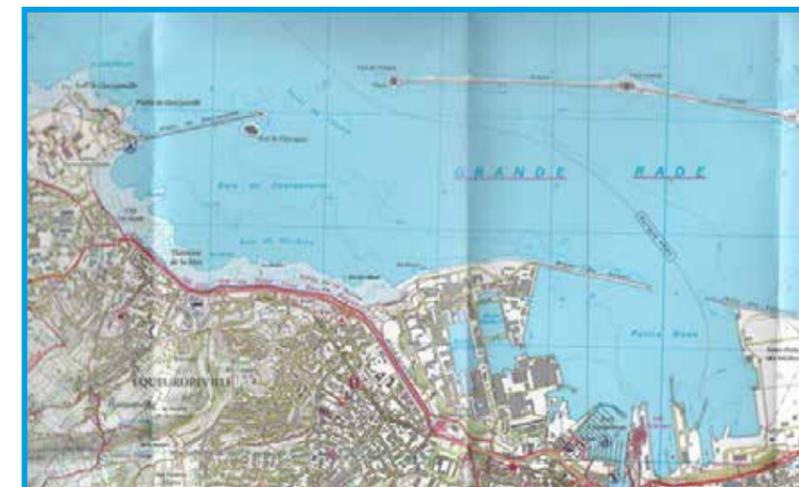
L'évacuation des eaux pluviales était assurée par un fossé.

En fait, les torpilles électriques n'ont jamais été installées. Le fulmicoton (ou nitrocellulose) était conservé dans un magasin, route des 4-pompes (réserve d'artillerie, il brûlera lors de l'incendie des cuves à mazout, le 18 juin 1940), les corps de mine sont restés sur le terre-plein des 4-pompes jusqu'en 1912.

### Les lignes de torpilles électriques de Cherbourg

Cherbourg est le port militaire le plus proche de l'Angleterre. La côte est basse localement avec des falaises en arrière plan, trop lointaines pour y installer des batteries (à l'époque).

Les passes de la Grande Rade étaient défendues par des canons de 32 c, sous casemate, tirant au devant d'elles et des canons de 32 c, en barbette, tirant vers le large. Le tout était complété par plusieurs lignes de torpilles électriques. En effet, il fallait tenir compte du marnage important de la Manche. Pour être efficace, et casser la quille d'un navire (alors peu protégé dans ses fonds), il faut une couche d'eau de plusieurs mètres. Une ligne établie au niveau des plus basses eaux était efficace à la haute mer, une ligne, dans des eaux plus profondes, se justifiait à la basse mer.



Le poste extérieur "E" est implanté dans l'angle Est de l'ouvrage 2 de Querqueville. Sa disposition surprend car il est directement incorporé dans le rempart. Il est recouvert de plaques de blindage de 11 cm d'épaisseur provenant du démantèlement du cuirassé Océan à Toulon en 1895. Chose surprenante, le blindage est côté terre, peut-être parce que le poste est sous le feu des 4 canons de 27 c de l'ouvrage 2.

Les postes d'inflammation étaient nombreux. On peut comprendre leur rôle. En allant d'Est en Ouest :

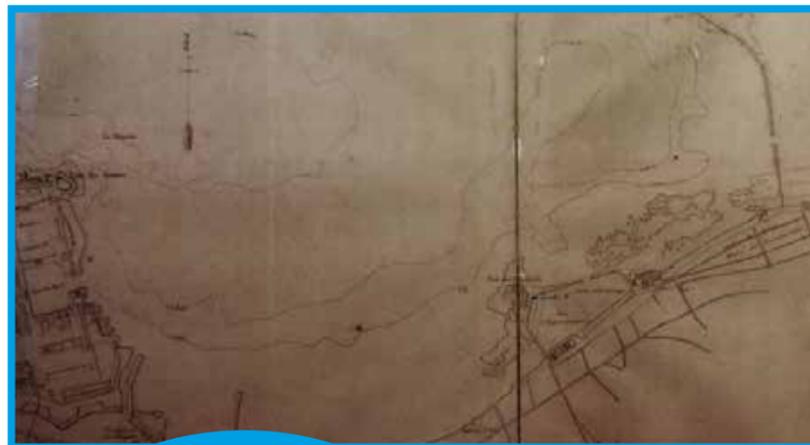
Le poste "O" est un poste extérieur situé à l'extérieur du fossé du fort de Querqueville. Dans mon souvenir, il a été recouvert de béton. Il était muré lors de mes visites.

Les deux postes "P" et "B", désignés simplement comme "P" sur la carte ci-dessus, ont disparu. Situés au Hameau de la mer, ils devaient servir de postes intérieurs pour les lignes de la passe Ouest, mais la construction de la digue de Querqueville les masquait. Ils ont été remplacés en 1892 par un poste "R" à proximité du poste "S", à l'Est de la batterie d'Équeurdreville (Projet du 20 août 1892).

Le poste suivant "T", est situé dans le fort du Homet à son angle Nord à l'étage. C'est un poste intérieur pour une ou plusieurs lignes de torpilles. Il a des vues sur la passe Ouest, un peu moins sur la passe Est.

Le fort du Homet, heptagone irrégulier, ferme la petite rade. Construit de 1779 à 1785, il était entouré d'un fossé. De l'autre côté de celui-ci, il était entouré d'une batterie enveloppe de 31 casemates. Les batteries du fort, situées aussi en casemates dans sa partie supérieure, tiraient par-dessus. Après la construction des digues de la rade, ces casemates servaient de casernement.

Plus à l'Est encore, le poste "H" est abrité des coups du large par le fort des Flamands. Comme on ne connaît pas de poste plus à l'Est, il semble que ce soit le poste extérieur de la ligne barrant la passe Est. Le poste intérieur correspondant pouvait être au Homet ou au Hameau de la mer (poste "R" ou "S").



*Le fort des Flamands fut construit entre 1847 et 1854. Il comprend 36 casemates et d'autres pièces pouvaient être montées en barquette sur les dessus. Dès 1877, il perd son utilité et deux énormes magasins à poudre sont construits dans la cour (pour 300 t chacun).*

*Depuis, toute la gorge du fort et une partie des flancs ont été arasés. La cour sert de fourrière et certaines casemates étaient transformées en étable pour des bestiaux en quarantaine. Il est envisagé de construire une usine d'éoliennes à son emplacement.*



*Le poste d'inflammation "H" n'était pas en bon état lors de nos visites, il y a une dizaine d'années, fenêtres murées, porte arrachée. Depuis, il a été rasé.*

### Les lignes de torpilles électriques de Lorient

Le port de Lorient est bien protégé par les batteries situées sur l'île de Groix, qui auraient pris l'ennemi à revers, à moins d'être attaquées les premières. Cependant, la mise en place d'une ou deux lignes de torpilles électriques entre Gâvres et Larmor-Plage a été préparée.



*Le poste extérieur est incorporé dans l'ancien fort de Porh Puns, à l'Ouest de la Pointe de Gâvres, qui fait suite à une batterie, construite en 1695, pour protéger les établissements de la Compagnie des Indes à Port-Louis. Elle croisait ses feux avec le fort de Locqueltas, situé en face à Larmor-Plage*



*Le poste intérieur est situé sur la pointe de Toulhars, à Larmor-Plage. En bon état, il sert de base à une association nautique. La visite est possible.*

### Les lignes de torpilles électriques de la Côte atlantique

La Côte atlantique ne présentait pas un intérêt stratégique majeur. La Charente ne pouvait plus accueillir des navires à fort tirant d'eau. Pourtant, des lignes de torpilles électriques furent mouillées à son embouchure et autour de l'île d'Aix.

La création d'une école des torpilles à Boyardville, en 1868, n'y fut peut-être pas étrangère. Fermée pendant la guerre de 1870, l'école rouvrit en 1872 et étudia la torpille automobile Whitehead.



*Un poste fut construit sur la façade Est de l'île d'Oléron, à proximité du fort des Saumonards, là où le pertuis d'Antioche se rétrécit (avec fort Boyard en avant de l'île d'Aix). Il surveillait une ligne de 48 torpilles établie entre l'île d'Oléron et le banc sableux sur lequel était établi Fort Boyard. Le poste intérieur était à Boyardville, pointe de la Perrotine.*

Autour de l'île d'Aix, 3 postes furent disposés, sans qu'il soit possible de désigner avec certitude les postes extérieurs : au fort de la Rade, à la batterie de Jamblet, à la Batterie de Fougère. Fort Boyard était le poste intérieur d'une ligne de 48 torpilles qui avait le fort de la Rade comme poste intérieur. Mais le même fort de la Rade servait de poste intérieur à une autre ligne de 48 torpilles, dont le poste extérieur était à la batterie de Jamblet. En fait, les lignes de 48 torpilles étaient commandées par 3 opérateurs dans le même poste.

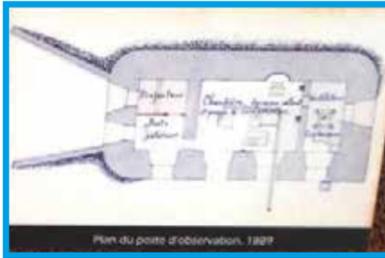


Le fort de la Rade a été construit en 1703. Il contrôlait l'accès à la rade d'Aix, lieu de mouillage de l'escadre de Rochefort. Entièrement rasé par les Anglais en 1757, il est reconstruit en 1778 par le Marquis de Montalembert, et entièrement repris sous l'Empire.

En remontant la côte Ouest de l'île d'Aix, on trouve les batteries de Jamblet et de Fourgères (ou Fougère). Elles avaient été équipées d'un poste d'inflammation.



*La batterie de Jamblet, autrefois équipée de deux canons, servait de débaras à un particulier, lors de notre passage. Depuis, elle aurait été transformée en centre d'interprétation muséographique.*



Le poste était un poste extérieur qui devait croiser avec celui du fort de la Rade.

Il était couplé à un projecteur, alimenté par une dynamo entraînée par une chaudière à charbon.



Situé au nord-ouest de l'île d'Aix, cet ouvrage est complémentaire de la batterie de Jamblet plus conséquente. Elle comprend une poudrière partagée entre plusieurs batteries du secteur.

L'embouchure de la Charente était aussi protégée par des torpilles électriques.



L'installation, ci-contre, à la pointe de la Fumée, en Fouras, pourrait être un projecteur ou un feu chercheur. Elle n'est pas notée comme poste d'inflammation

La carte de 1888 montre deux postes à Port des Barques : un poste extérieur, avec un feu chercheur en bordure de rivage, et un poste intérieur, un peu plus à l'Est et plus à l'intérieur des terres.



Au surplus, l'entrée de la Charente devait être bloquée par un barrage composé de 5 chalands de 7 x 2,75 m reliés par 3 aussières en fil d'acier de 110 mm. L'intervalle entre les chalands est de 95 m, les deux extrêmes sont à 112 m de la terre. Il fallait 40 hommes pour établir le barrage mais 3 suffisaient pour l'ouvrir en a-falant l'aussière dans la passe.

### Les lignes de torpilles électriques de Toulon

Comme à Brest, la situation géographique du port de Toulon facilite la défense. L'ennemi est pris entre les feux des batteries de la presqu'île de St-Mandrier, abritées des coups du large et les forts de la côte (La Malgue, St-Louis). Pour compléter, il a été installé 3 lignes de torpilles de fond et 3 lignes de torpilles vigilantes. La description en est donnée dans un document d'époque.

Les 3 lignes de torpilles de fond sont :

- La ligne RE de 28 torpilles de fond, mouillées entre la jetée de St-Mandrier et la Grande Jetée, par des profondeurs de 13 à 35 m.
- La ligne SH de 16 torpilles de fond, mouillées entre la jetée de la Vieille et la Grande Jetée, par des profondeurs de 11 à 30 m.

- La ligne LL' de 16 torpilles de fond, mouillées en dedans de la deuxième ligne et parallèlement à elle, par des fonds de 22 à 28 m.

Ces lignes sont mouillées dès le temps de paix. Leurs postes seront armés dès le matin du 1<sup>er</sup> jour à la 1<sup>ère</sup> heure et les lignes seront prêtes à fonctionner. Toutefois, la ligne LL', n'ayant pas ses conducteurs élongés, ne sera prête que le soir du 1<sup>er</sup> jour.

Les 3 lignes de torpilles vigilantes sont :

- La ligne MP, formée de 71 torpilles vigilantes n°1, part du cap Brun, perpendiculairement à la direction du goulet. Elle sera prête à fonctionner le soir du 4<sup>ème</sup> jour.
- La seconde ligne VR, formée de 71 torpilles vigilantes n°1, part de la Villa Cloquet au Mourillon, et se dirige vers la Carraque. Elle se décompose en 2 tronçons la Malgue et Carraque pouvant fonctionner isolément. Le tronçon de la Carraque (36 torpilles) est mouillé et élongé le soir du 4<sup>ème</sup> jour mais la ligne n'est rectifiée que dans la matinée du 6<sup>ème</sup> jour.
- La troisième ligne, ligne des Sablottes, se compose de 50 torpilles vigilantes n°2. Cette ligne est établie parallèlement au rivage extérieur de l'isthme des Sablottes pour empêcher l'approche d'un ennemi qui voudrait bombarder l'arsenal par cette dépression de la côte. Cette ligne est prête à fonctionner le soir du 6<sup>ème</sup> jour.

J'en conclus (peut-être hâtivement) que ces torpilles vigilantes, suspendues à 3 m sous l'eau, devaient être du type électrique, commandable depuis la côte.

L'emplacement des postes d'inflammation est repéré sur la carte marine du port de Toulon (SHD TLN 94 001 523).

- Le poste extérieur Nord est à l'Est du Fort la Malgue. Le poste intérieur Nord est à l'Est de la batterie de la Groupe Lamargue.



Le poste extérieur Sud, ainsi qu'un projecteur est à l'Ouest de la batterie de la Carraque. Le poste intérieur Sud est en hauteur au-dessus de la jetée de la Vieille.

Les chaudières des projecteurs doivent être en activité tous les soirs, les projecteurs prêts à fonctionner. Par belle lune et temps clair, l'autorité supérieure, seule, décidera s'il y a lieu d'allumer les projecteurs, mais on sera toujours prêts à le faire si le temps s'obscurcissait.

- Les projecteurs ne seront démasqués qu'après la nuit close pour éviter de fournir à l'ennemi des points dont il pourrait se servir. Il est interdit, d'une manière absolue, sauf ordre du Commandant de la défense, d'éclairer les jetées et les musoirs de la rade.
- Tout projecteur éclaire un navire ennemi tant qu'il n'est pas saisi par un poste plus intérieur que lui, si le navire rentre, ou plus extérieur, s'il cherche à sortir.

Ce document de 1898, bien détaillé, est précieux par sa précision. Des photos des postes d'inflammation sont à rechercher, peut-être à l'école des Plongeurs-Démineurs de St-Mandrier.

### En guise de conclusion

Les torpilles (mines) de 1892 devaient dissuader la Royal Navy d'attaquer nos ports militaires. Avec des batteries de tout calibre, la défense était formidable. La deuxième Entente Cordiale, signée le 8 avril 1904, rend caduques ces mesures de défense.

Les mines reviendront à la guerre 14-18 pour bloquer le Pas-de-Calais et empêcher (difficilement) les sous-marins allemands de passer. Le barrage sera tenu principalement par des chalutiers réquisitionnés.

Mes remerciements à mes amis de la fortification qui m'ont procuré les photos qui me manquaient.

Yves HUBERT

Le tournant des années 1970 voit la Marine nationale renforcer sa présence en Océan Indien, aussi bien pour la préservation des intérêts nationaux que pour y jouer un rôle stabilisateur à la suite du repli britannique "from east of Suez". Mais, à l'époque, la fermeture du Canal de Suez, décidée par l'Égypte en 1967, à la suite de la guerre des Six-jours, oblige les premiers groupes navals français à passer par le Cap de Bonne-Espérance au prix d'une élongation considérable des distances : vingt-cinq jours de mer pour rallier Djibouti depuis Toulon au lieu de sept...

# MISSIONS DÉCAN

Toutefois, la semi-victoire égyptienne dans la guerre du Kippour permet à l'Égypte d'assouplir sa position et de rouvrir le canal à partir du 5 juin 1975. Et dans le même temps, sous l'impulsion du président Sadate, l'Égypte se détourne de l'URSS pour s'orienter vers l'Occident. Le Caire demande alors l'assistance des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne pour rouvrir le canal à la navigation. Désireuse de faire bonne figure auprès du nouveau partenaire et d'effacer le souvenir de la crise de Suez de 1956, la France dépêche donc à trois reprises des unités de guerre des mines aux côtés des Américains et des Britanniques, interventions portant le nom de **DÉCAN I, II et III** (pour **DÉ**minage du **CAN**al).

Lors de DÉCAN I, huit bâtiments se succédèrent : les chasseurs de mines *Calliope* et *Cérès*, les dragueurs côtiers *Acanthe*, *Giroflée* et *Lilas*, les bâtiments bases de plongeurs démineurs *Gardénia* et *Ajonc*, et le bâtiment de soutien mobile *Loire*. A cela s'ajoute les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Groupes de Plongeurs Démineurs et des membres du Commando Hubert, soit 700 hommes dont 300 simultanément sur le terrain.

Pendant six mois, du 14 juin au 25 décembre 1974, 154 km de canal sont nettoyés et 3000 charges explosives diverses sont neutralisées.

L'opération DÉCAN II prend immédiatement le relais, du 18 février au 5 juin 1975. Gage de satisfaction et de confiance retrouvée, le Caire ne fait cette fois appel qu'à Paris pour une vérification des berges du canal avant son ouverture. Le dragueur océanique *Liseron* et le dragueur *Cantho* sont d'abord désignés pour cette tâche, renforcés ensuite par le chasseur de mines *Circé* et le bâtiment de soutien logistique *Rhin*.

Enfin, du 22 juin au 4 juillet 1978, une mission DÉCAN III est de nouveau organisée alors que l'Égypte se prépare à élargir le canal. Le chasseur de mines *Cybèle* et le bâtiment base de plongeurs démineurs *Gardénia* sont envoyés pour fouiller particulièrement les abords de Port-Fouad.

Outre leur aspect diplomatique, ces opérations présentent un intérêt direct pour la France au moment où elle réoriente sa stratégie navale sur l'axe Méditerranée-Mer Rouge-Océan Indien.

La réouverture du canal facilite ainsi beaucoup les opérations visant à sécuriser le processus d'indépendance de la République de Djibouti, au moment où elle devient le principal point d'appui de la flotte en Océan Indien (opérations *Saphir I* et *II*). La qualité technique de la prestation française n'a pas non plus été oubliée dans la région puisque de telles missions de "diplomatie du déminage" se succèdent durant les décennies suivantes (*DAMOI*, *Grondin*, *Muge*, *Néréides*, *Phèdre*, *Southern Breeze*...).



# Retrouvailles de plongeurs démineurs de la mission DÉCAN I

Samedi 26 septembre 2020, dix plongeurs démineurs, anciens du 3<sup>ème</sup> GPD, ayant participé les premiers au déminage du canal de Suez dans le cadre de l'opération DÉCAN I se sont retrouvés pour évoquer leurs souvenirs.

Le chef mécanicien du Gardénia et leur infirmier se sont joints à eux (photo, dont R. Olive arrivé plus tard est absent). Alain Fribaud, JL Bottini, Christian Lenain, Yves Clerc, Jean-Paul Hubert et Alain Rousset leur médecin qui effectuait son service national en tant qu'aspirant, étaient malheureusement absents, le plus souvent pour des raisons de santé.

Cette opération dont peu se souviennent, et qui fut la première à l'étranger depuis la guerre d'Algérie, a créée entre eux, depuis 1974, une amitié et une solidarité indéfectibles.

Habituels à la destruction des engins explosifs mais très peu formés à leur neutralisation, ils parvinrent néanmoins à neutraliser au moins un exemplaire de chaque engin découvert. Ils furent ainsi les prédécesseurs des plongeurs démineurs qui deviendront "neutralisateurs" après avoir suivi une formation spéciale à l'École de Plongée.

Après avoir déminé 154 km des berges du canal dans des conditions souvent difficiles en terminant enfin le port d'Attaka, ils purent regagner Toulon sans mort ni blessé



contrairement aux autres nations engagées dans cette opération.

Cités à l'ordre de l'armée mais sans décoration afférente ils viennent de combler cette lacune en frappant une médaille commémorative.

Après la séance photos, sans, puis avec les épouses, Claude Lauga, qui lors de réunions préparatoires avait été introduit organisateur de cette réunion et maître de cérémonie, prit la parole. Il cita nos disparus, salua de loin les absents et remercia Géo Velez qui nous accueillait au château Bastidière. Puis, dans un joyeux désordre et tout en déjeunant, chacun évoqua les souvenirs qu'il gardait de cette mission.



Cette réunion a eu lieu en présence du président de l'Amicale des Plongeurs Démineurs de la section Méditerranée et a fait l'objet d'un article dans Var Matin.

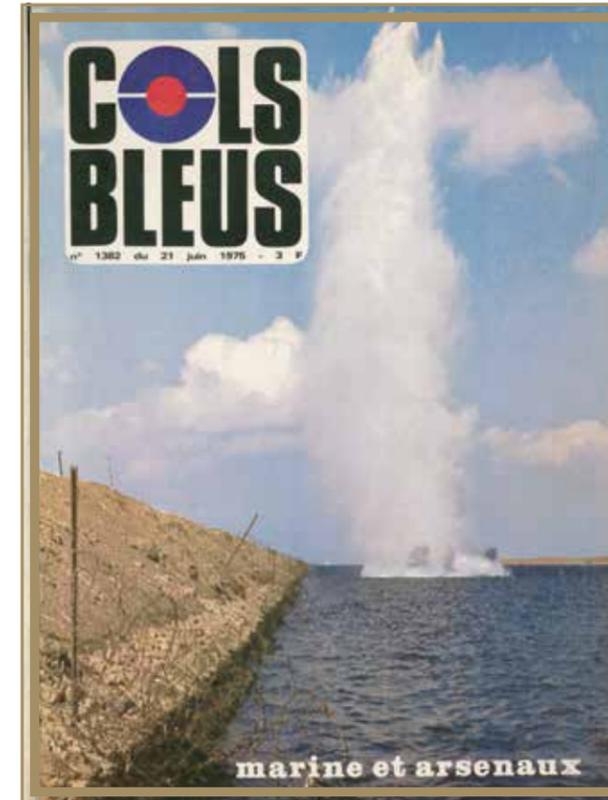
NDLR : Nous vous invitons également à relire l'article de notre ami Daniel Alberti, paru dans l'Écho des Grands Fonds, numéro 85 de janvier 2017 relatif à, DÉCAN II : « 1975, le Canal de Suez va rouvrir ... et 30 ans plus tard... par hasard ... »

Mission accomplie, nous allons pouvoir rentrer à la maison après 4 mois d'une opération pacifique mais peu ordinaire :

Effectuer une des dernières missions de déminage sous-marin du canal de Suez (DÉCAN II) de la période 1974-1975, afin de rétablir la navigation entre la mer Rouge et la Méditerranée.

# Souvenirs de la mission DÉCAN I

Par le contre-amiral (2S) Jean-Luc Masuy, PLD 428



Je suis chef du service lutte anti-sous-marine sur l'escorteur d'escadron *Jauréguiberry* lorsqu'un décret me désigne pour prendre le commandement du 3<sup>ème</sup> Groupe de Plongeurs Démineurs (3<sup>ème</sup> GPD) basé à Toulon. Le *Jojo*, appellation familière du *Jauréguiberry*, est alors en Océan Indien dans le cadre d'une mission baptisée *Mousson*. C'est donc de Bandar Abbas que je pars, en avion, à la mi-juillet 1974, pour regagner Toulon.

Après quelques jours de permissions passées en famille, mais également en visites au GPD et en démarches pour récupérer la cantine qui renferme mes uniformes, j'embarque sur le dragueur *Giroflée* qui fait route vers l'Égypte. Nous arrivons le 20 août et le 22, le capitaine de corvette Jean-Paul Bottini me reconnaît commandant du 3<sup>ème</sup> GPD et de son

bâtiment base *Gardénia* en remplacement du lieutenant de vaisseau Jean-Marc Plançon. Je vais donc participer au déminage du canal de Suez dans le cadre d'une mission baptisée **DÉCAN**.

Au terme de longues hésitations la France avait décidé, après les États Unis et la Grande Bretagne, de répondre à une demande égyptienne qui datait de deux mois. Le CC Bottini fut chargé de préparer l'intervention française. Après de nombreuses réunions préparatoires tant à Paris qu'à Toulon et une mission en Égypte pour prendre contact avec l'Autorité du Canal de Suez, la décision d'intervenir fut prise. Et le 28 mai 1974 le dragueur *Acanthe* et le *Gardénia* avec à son bord seize plongeurs démineurs (PLD) quittaient Toulon pour rallier Port-Saïd.

Sur place l'organisation était la suivante :

L'état-major Égyptien commandé par le contre-amiral Fouad Hassan est censé diriger les opérations mais en réalité ce sont les Américains, avec à leur tête un contre-amiral, qui dirigent les opérations. Les états-majors étaient basés à Ismaïlia.

Les moyens mis en œuvre sont, côté américain, un bâtiment de soutien et de commandement et des petites embarcations utilisant des sonars remorqués, côté britannique un bâtiment de support et deux chasseurs de mines.



*Arrivés les derniers, la mission qui nous est confiée est celle dont personne ne voulait: le déminage le long des berges du canal de la surface jusqu'à huit mètres de profondeur.*

Cette zone est particulièrement riche en engins explosifs de toute nature et de toute nationalité, en barbelés, mais aussi de tout ce qui a pu tomber ou être jeté des berges. La procédure adoptée consiste à opérer simultanément sur les deux berges avec des équipes, distantes de trois kilomètres, qui progressent en filière. Le nombre de plongeurs varie en fonction de la visibilité. Le *Gardénia* au mouillage sur le canal se déplace en fonction de l'avancée des plongeurs. Le rythme est de six jours de travail suivis de deux journées de repos. En préalable à l'opération proprement dite, une visite au centre d'instruction militaire

du Caire permit aux plongeurs démineurs de se familiariser avec la plupart des engins qu'ils allaient rencontrer tout au long de la mission : mines anti-personnel, mines anti-char, obus de mortier, munitions de tout calibre et même bombes à sous munitions (cluster bomb de type CBU-58/B) qui larguaient soit des mines anti-char, soit des mines anti-personnel semblables à des grenades sphériques quadrillées qui étaient censées exploser en touchant le sol.

Enfin le déminage commence et, sans surprise, les découvertes d'engins explosifs sont nombreuses. Après un briefing qui rappelle les impératifs de sécurité les matinées sont consacrées à la recherche et au balisage des objets découverts, l'après-midi à leur destruction. Quand les conditions le permettent la neutralisation, avec des précautions extrêmes, d'engins explosifs est entreprise afin de constituer une collection aussi exhaustive que possible de nos rencontres. Les sous-munitions non explosées des cluster-bombs, qu'il n'est pas question de manipuler

nous donne du fil à retordre. Après un grand nombre de tentatives nous arrivons à en ouvrir deux en faisant exploser à proximité un détonateur.

Il fait chaud, l'eau du canal est tiède, la visibilité dans l'eau est parfois très faible et la moindre égratignure s'infecte aussitôt. Nous recevons des sprays de protection des plaies pour pouvoir continuer à plonger en dépit de des petites plaies qui sont courantes vu le nombre de barbelés et de ferrailles qui tapissent le fond du canal. Les repas sur la plage avant du *Gardénia* sont le moment de détente de la journée. Nous sommes nourris, de façon fort convenable, par la SCA (Suez Canal Authority, créée le 26 juillet 1956 après nationalisation du patrimoine de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez) et nous achetons du vin au Club Méditerranée, le *Gianaclis*, vin égyptien que nous finissons par trouver bon (la vigne est cultivée en Égypte depuis 3000 ans avant notre ère, soit plus de 2000 ans avant l'apparition de la culture de la vigne en France).

L'équipage du *Gardénia* sous la direction de son officier en second, le premier maître Paly, gère la vie courante. Le médecin Rousset prend soin de notre santé et fait, si nécessaire, appel à l'hôpital polonais de l'ONU.

Les plongées dans les lacs nous réservent une surprise. La bathythermie y est telle que les gaz dégagés du fond ne remontent pas à la surface. A proximité du fond l'eau est grasse et très urticante, nous remontons avec les parties du corps non protégées rouges comme des écrevisses. Nous sommes alors contraints de revêtir les tenues néoprènes que nous avions délaissées en raison de la chaleur et remplacées par des pulls et des jeans. Heureusement nous n'effectuerons que quelques plongées dans ces lacs.

Lors d'une journée de travail comme les autres je suis en plongée lorsque retentit une forte explosion. Nous

faisons surface en urgence et embarquons dans le zodiac en direction de l'autre équipe. Très vite nous apercevons un zodiac qui force sur nous, c'est l'autre équipe qui a eu la même frayeur que nous. Des égyptiens de la première armée qui garde le canal pêchaient à l'explosif et pour faire bon poids... avec une mine anti-char ! J'ai alors compris ce que signifiait "avoir la peur au ventre". Je décide alors d'arrêter les opérations, rends compte de ma décision puis je vais avec l'état-major rendre visite à l'amiral égyptien. Il nous promet que dorénavant une patrouille protégera la zone où nous travaillons. Deux jours après il nous fait savoir que le coupable a été appréhendé, qu'il sera pendu le lendemain et que nous sommes invités à son exécution. Nous déclinons l'invitation ce qui a peut-être sauvé la vie à un pauvre fellah.

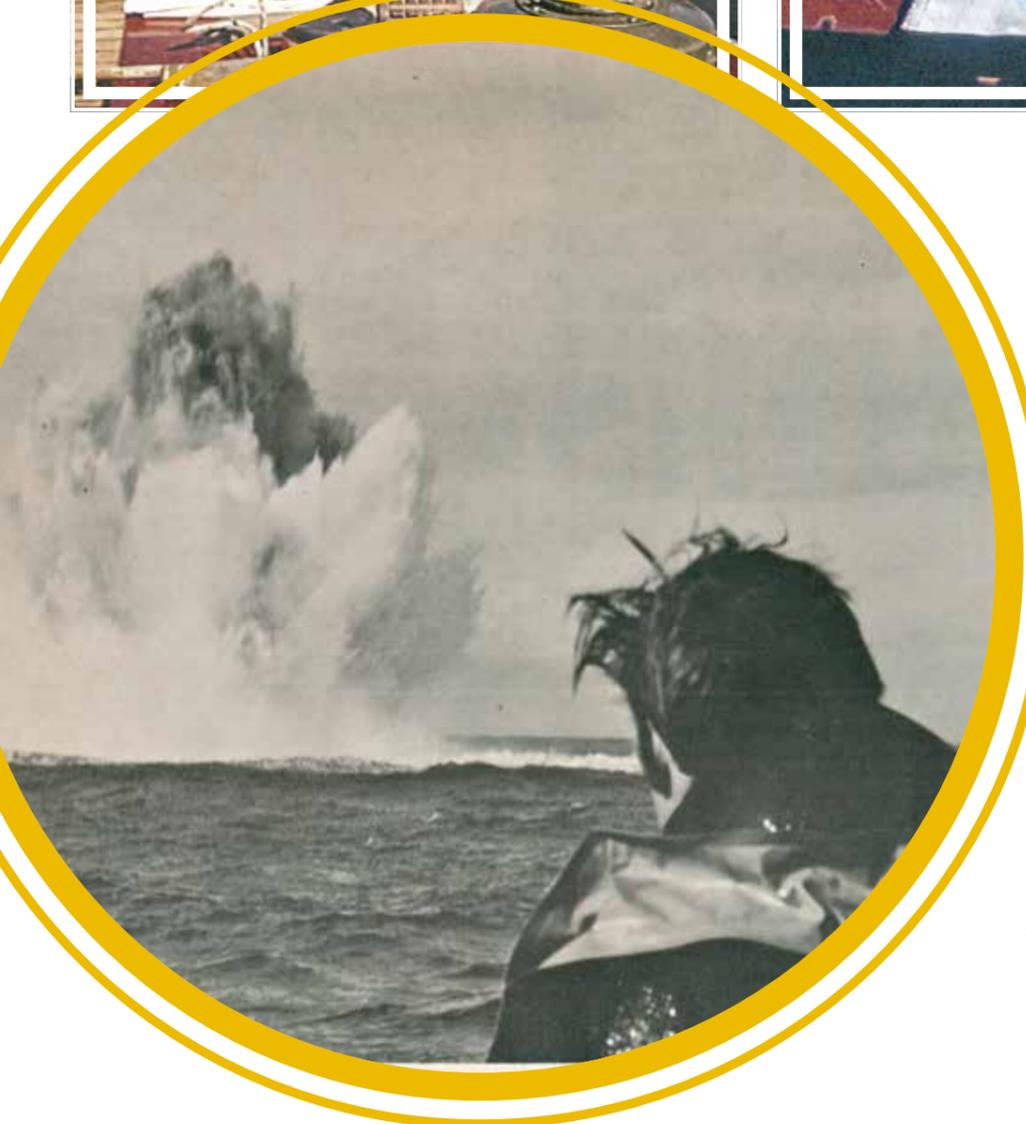
En dépit des ponts flottants qui ne facilitent pas les déplacements du *Gardénia* et nécessitent le plus

souvent de longs palabres pour obtenir leur ouverture, nous progressons lentement mais sûrement. Le 12 septembre nous atteignons Suez qui n'est que ruines. Nous avons au total parcouru 154 kilomètres le long des berges du canal et effectué quelques plongées dans le lac Timsah et le lac Amer.

*A la demande des Égyptiens le déminage du port d'Ataka à l'entrée de la Mer Rouge nous est confié.*

Il s'agit essentiellement de sortir les munitions, le plus souvent des caisses d'obus de 40 mm, des bâtiments qui ont été coulés. Cette opération nous prend une semaine. Toutes les munitions sont déposées sur le quai et remises aux Égyptiens.





*« Engagés pour déminer le canal de Suez, chaque jour seize jeunes toulonnais défient la mort »*

Le 22 août la mission est terminée le devoir accompli. Nous n'avons ni mort ni blessé car nous avons su rester vigilants et veiller à ce que la routine ne prenne pas le dessus.

Sous mon commandement 54 kilomètres de berges ont été déminés et 25 271 engins explosifs ont été détruits, neutralisés ou remis aux Egyptiens.

Première intervention à l'étranger depuis 1962, DÉCAN I a contribué à faire mieux connaître les plongeurs démineurs, elle fut bien suivie par la presse qui n'hésita pas à titrer « engagés pour déminer le canal de Suez, chaque jour seize jeunes toulonnais défient la mort ». Heureusement nos familles ne doutaient pas de notre professionnalisme !

Autre conséquence, DÉCAN I fit prendre conscience de la nécessité de disposer de spécialistes de haut niveau qui puissent intervenir sur des engins explosifs quelle que soit leur nature et disposer pour cela des équipements adéquats. Pionniers de la neutralisation les plongeurs démineurs de DÉCAN I sont les pères fondateurs du cours de neutralisateur dispensé à l'École de Plongée de Saint-Mandrier.

Ils furent tous cités à l'ordre de l'armée mais sans la croix de la valeur militaire, la chancellerie considérant qu'ils n'étaient pas en opération extérieure.

### Liste du personnel du 3<sup>ème</sup> GPD participant à l'opération DÉCAN I

<b>Plongeurs démineurs</b>	Second Maître
Lieutenant de vaisseau	Michel Carbonari
Jean-Marc Plançon	Second Maître
Lieutenant de vaisseau	Dominique Lesgardeur
Jean-Luc Masuy	Second Maître Claude Millia
Enseigne de vaisseau Fabrice Jubelin	Second Maître
Premier maître Jean-Claude Parys	Jean-Loup Hannedouche
Premier maître Louis Ausserre	
Premier maître Christian Lenain	<b>Médecin</b>
Premier maître Geo Velez	Médecin aspirant Aimé Rousset
Maître René Olive	
Second Maître Gérard Sion	<b>Infirmier</b>
Second Maître Yves Clerc	Quartier maître Serge Fourny
Second Maître Alain Fribaud	
Second Maître Jean-François Paté	<b>État-Major :</b>
Second Maître Jean-Pierre Poglio	Capitaine de corvette Jean Bottini
Second Maître Jean-Louis Bondil	Lieutenant de vaisseau
Second Maître Jacques Cavaille	Jean-Paul Hubert
Second Maître Claude Lauga	Lieutenant de vaisseau
Second Maître Bernard Salvade	Jean-Sébastien Pectenello

## Anecdotes post DÉCAN I

### Cerné par la gendarmerie

J'avais à peine pris deux jours de permission que le second du GPD m'appelle "Commandant, nous sommes cernés par la gendarmerie". Je lui réponds que la plaisanterie est de mauvais goût mais il insiste. Je me rends donc au GPD et constate la présence d'un important détachement de gendarmes. Ils recherchent un PLD qui chercherait à vendre un pistolet mitrailleur israélien de type uzi. Après qu'ils aient passés trois jours de recherche et d'audition sans résultat je propose de faire le nécessaire pour pouvoir remettre entre leurs mains l'arme qu'ils recherchent. Je rassemble les PLD et dis que je veux l'uzi sur mon

bureau demain matin, mais qu'il soit neutralisé canon scié et culasse passée à l'acide. Tout se passe comme prévu et le lendemain je remets à la maréchassée un pistolet mitrailleur en trois morceaux. Ils sont furax.

Trois mois après le capitaine de vaisseau Leroux, commandant de l'ES-DRA (escadrille de dragage), me demande si je veux voir le rapport de gendarmerie. J'accepte et constate qu'il y est fait état, photo à l'appui, d'une arme en parfait état de marche !!

### Fin d'une collection

L'importante collection d'engins que nous avons neutralisés est stockée dans les locaux du GPD en attendant qu'il soit décidé de sa destination. La préfecture maritime a un inventaire complet de ce qu'elle comprend.

Lors d'un exercice, une drague acoustique AE 1 qui largue à intervalle régulier des grenades se bloque. Deux marins sont très grièvement blessés.

La préfecture se souvient alors des engins qui sont au GPD. Inquiète elle demande à la pyrotechnie de vérifier leur non dangerosité. Celle-ci, jalouse de notre succès en Égypte ou voulant garder pour elle les opérations de neutralisation, affirme que même en l'absence d'explosif tout cela est fort dangereux et qu'il est urgent de jeter cette collection par grands fonds. Et pour que l'humiliation soit à son comble et l'incohérence totale demande que ce soit le GPD qui assure le transport vers la pyrotechnie. Ce qui fut fait !!

# MISSION DE DÉMINAGE AUX ABORDS DE L'ÎLE DE CÉZEMBRE POUR LE GPD ATLANTIQUE

Lundi 17 Mai 2021  
a débuté la mission  
"Recherche". Cette opération,  
effectuée, par le Groupe  
de Plongeurs Démineurs  
Atlantique (GPDA), avait pour  
objectif de déployer une équipe  
de recherche afin d'effectuer des levés de  
fonds par sonar remorqué  
aux abords de l'île.

L'île de Cézembre est située dans le Nord Est de la Bretagne. Lors de la seconde guerre mondiale, elle constitue un élément clef de la défense de Saint Malo. Fortifiée par les allemands à partir de 1942, l'île accueillait une garnison de 400 soldats allemands de la Kriegsmarines, effectif qui fut renforcée par des soldats italiens de la Première division Atlantique de fusiliers marins en juillet 1944. Après le débarquement en Normandie, de nombreuses offensives ont été réalisées par les Alliés. Ainsi, le 6 août 1944 commencèrent les premiers raids sur Cézembre, raids qui s'intensifièrent à partir du 17 août 1944, après la reddition de la forteresse de Saint Malo, l'île représentant une des dernières poches de résistance de la région. Après avoir enduré les orages d'acier, la garnison italo-allemande sous le commandement du capitaine Richard Seuss se rendit le 2 septembre 1944.

Le GOD a donc procédé à des levés de fond dans les approches de l'île en vue d'améliorer la sécurité de la navigation.

Le Lundi 17 mai 2021 à 11h00, l'équipe de recherche a commencé à effectuer les premiers rails afin d'obtenir des éléments permettant d'identifier de potentiels munitions. Cette chasse par sonar remorqué permet d'identifier 34 échos d'intérêts. La seconde phase, correspondait aux actions de plongées, ces dernières permirent la découverte de bombes en béton et d'une queue de torpille. Malgré des conditions météorologiques peu favorables, l'équipe de recherche et les plongeurs ont pu mener à bien leur activité.

Le GPD démontre ainsi son engagement permanent pour la sécurité des usagers de la mer.

77 ans après ces événements, la zone reste encore marquée par la forte présence de munitions liées au pilonnage de l'île par les alliés. Ainsi, après les campagnes de 2014 et 2020 où des Bombes anglaises de 500 LBS ont été détectées par le GPD Atlantique, l'unité a proposé à CECLANT de renouveler une action dans la zone afin de poursuivre des interventions sur munitions historiques.



Zodiac de recherche



Queue de torpille



Bombe en béton



Plongée plus sûre, plus facile –  
LAR 8000 conçu dans un souci de simplicité et de sécurité

Pour accomplir une mission, vous devez économiser vos forces, le temps, et vos efforts. C'est pourquoi notre nouveau recycleur nécessite un effort respiratoire minimal, un temps de préparation minimal, avec un entraînement minimal.

Chaque plongée, aussi spécialisée soit-elle, est facilitée avec le LAR 8000. Vous pouvez vous concentrer clairement sur la tâche à accomplir sans vous soucier de votre équipement. Le LAR 8000 combine une sécurité sans compromis avec le plus haut niveau de confort de respiration et de port. Il résiste aux utilisations extrêmes tout en vous offrant une manipulation sans effort. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site [www.draeger.com/LAR8000](http://www.draeger.com/LAR8000)

Dräger. La technologie pour la vie.

# NEMOSENS<sup>®</sup>

Micro AUV

by RTSYS

- SHALLOW WATER AND AMPHIBIOUS AREAS RECOGNITION
- COMMUNICATION GATE (ACOUSTIC & UHF)
- PINGER DETECTOR
- UP TO 300M DEPTH

## SONADIVE

COMMUNICATION, NAVIGATION AND SONAR  
SYSTEM FOR EOD AND COMBAT DIVERS

**RTSYS**  
www.rtsys.eu

## GGDM21 ENTRETIEN AVEC LE LIEUTENANT DE VAISSEAU VALENTIN, CHEF DÉTACHEMENT PLONGEURS DÉMINEURS

*Du 18 au 29 avril, la nouvelle édition de l'exercice ARTEMIS TRIDENT s'est déroulée au large de Bahreïn. Cet exercice trilatéral confirme l'interopérabilité des forces maritimes française, britannique et américaine dans le domaine de la guerre des mines, d'autant plus que cette menace reste prégnante dans la région. Une rencontre avec le lieutenant de vaisseau Valentin nous permet de saisir son rôle au sein de l'exercice puis le bilan que ce dernier en retire.*



*un groupe de deux unités américaines ainsi qu'un groupe composé d'une unité britannique sous commandement américain.*

### Quelles sont les qualités nécessaires à avoir pour exercer ce métier ?

*Il faut être rigoureux et réactif afin de pouvoir s'adapter rapidement à toutes les situations. Un certain niveau de résistance physique, d'humilité ainsi qu'une bonne faculté de remise en cause sont indispensables pour exercer ce métier.*

### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

*Je suis le lieutenant de vaisseau de spécialité combat guerre des mines Valentin. Je me suis engagé dans l'armée en Gendarmerie en décembre 2006. Plus attiré par le milieu maritime, j'ai rejoint la Marine nationale et l'École de Maistrance par voie de changement d'armée le 16 février 2009. De spécialité fusilier marin, j'ai passé deux ans au commando De Montfort avant de passer le concours OSC. Après un an sur Chasseur de mines tripartites (CMT) à Brest, j'ai pu suivre le cours plongeur-démineur à Saint Mandrier. Après une affectation de trois ans en tant que commandant adjoint opérations sur le CMT Céphée, j'ai rejoint le Groupe des plongeurs démineurs de la Manche dont je suis actuellement l'officier opérations.*

### Quel est votre rôle au sein de l'exercice ARTEMIS TRIDENT 21 ?

*Je suis le chef du détachement français envoyé depuis la France pour participer à l'exercice ARTEMIS TRIDENT 21. Ce détachement, composé de cinq plongeurs démineurs ainsi que d'un détecteur anti-sous-marin (DEASM), est intégré à*

### Qu'est-ce que l'exercice vous apporte personnellement ? Quel bilan en retirez-vous ?

*Il m'a apporté la possibilité de travailler et interagir avec des nations alliées et donc de développer nos capacités à travailler de concert avec ces unités de guerre des mines. Cela permet d'échanger des savoir-faire et ainsi faire progresser notre domaine de lutte. J'en retire un bilan tout à fait positif car nous avons pu comparer les procédures françaises avec celles des américains et des anglais, dans une ambiance de travail chaleureuse et cordiale.*





# NEUTRALISATION D'UNE VALISE SUSPECTE

## PAR LE CENTRE DE DÉMINAGE DE CAEN À CHERBOURG

*Le centre de déminage Normandie est situé à Caen. Il est compétent sur les départements de la Manche, Calvados, Orne et la Seine Maritime. Composé de 15 démineurs ses 2 missions principales sont l'enlèvement de munitions sur le domaine public mais aussi chez les particuliers et le traitement d'objets suspects dans la lutte contre le terrorisme.*



### Going under, Going PRO

De Zeeman Pro est votre partenaire de confiance pour l'achat, l'entretien et la réparation d'équipement de plongée professionnel. Nous sommes spécialisés dans le matériel pour la plongée commerciale, la plongée militaire, l'équipement de survie et la plongée sportive pour les entreprises, les pouvoirs publics et les utilisateurs dans le monde entier.

Nous sommes distributeur agréé et centre de service pour les marques suivantes :

Kirby Morgan	Axsub	Cygnus
Petzl	C-Tecnics	Apeks
Poseidon	Fibron	Fourth Element
Subsea Industries	Paralenz	DUI
Broco	Bauer	Scubapro
OTS	Abyssnaut	Aqua Lung
Divex	Dräger	Typhoon
Interspiro	Stanley	Rotinor
IHC Hytech	Hydraulic	Suunto
Analox	Birns	Bare
Ansell - Viking	CaviDyne	etc...
	JW Automarine	

IMCA Member

C'est dans ce domaine que le centre de déminage de Caen a été saisi mardi 1er juin pour une valise suspecte qui se trouvait BD Schuman à Cherbourg-en-Cotentin.

Déclenché par la Préfecture de la Manche à 15h55 les démineurs ont demandé qu'un périmètre de sécurité de 100m soit mis en place par les forces de l'ordre sur place et la mise en veille des services de secours.

Arrivés sur place à 17h10 la première approche était réalisée à 17h20

afin de faire une levée de doute du contenu avec un appareil RX. Au vu de l'analyse du cliché, il était décidé de faire une ouverture à distance de la valise avec une petite quantité d'explosif.

A 17h37 la mise à feu permettait l'ouverture du bagage dans lequel il était constaté la présence que d'effets personnels.

Après rangement du matériel retour sur Caen, la valise et son contenu étant confiés à l'identité judiciaire.

Le centre de déminage de Caen traite environ 1200 demandes d'intervention par an pour une quantité de munitions de 15 à 20 tonnes.

Pour saisir ce service en cas de découverte de munitions, on peut appeler essentiellement la Préfecture de son département, la police, la gendarmerie ou consulter le site de la préfecture "Que faire en cas de découverte de munitions".

**Stéphane POSTEL**

Belgium  
T +32 15 43 01 31  
F +32 15 43 01 35  
info@dezeeman.be

France  
T +33 4 83424595  
info@dezeeman.fr

www.dezeeman.com

Germany  
T +49 2605 962 60 13  
F +49 2605 962 60 14  
info@dezeeman.de



MAI 2021 :  
 UNE PREMIÈRE EN FRANCE  
**MISE EN PLACE  
 D'UNE PROTECTION  
 CATHODIQUE SUR  
 L'ÉPAVE DU HMS  
 DAFFODIL**  
 PAR LE GPD MANCHE,  
 AVEC LE DRASSM  
 ET LA SOCIÉTÉ  
 A-CORROS,

**Le lundi  
 10 mai 2021,  
 le Vulcain,  
 bâtiment-base  
 des plongeurs  
 démineurs (BBPD)  
 du GPD Manche,  
 a appareillé  
 de la base navale  
 de Cherbourg pour un  
 déploiement de plusieurs  
 semaines en Manche  
 et mer du Nord.**



Le mardi 11 et le mercredi 12 mai 2021, le BBPD *Vulcain* a accueilli à son bord deux personnes du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) pour effectuer des expérimentations sur le Her Majesty's Ship (HMS) *Daffodil* sous la supervision technique de la société A-Corros afin de ralentir la corrosion de l'épave. Les plongeurs démineurs du GPD Manche ont mis en place quatre trains d'anodes sacrificielles en aluminium pour limiter la corrosion (24 anodes de 30 kg). Le poids important des différents éléments, le courant significatif et les faibles conditions de visibilité ont rendus ces plongées particulièrement engagées. Il a fallu compter sur la rusticité, l'endurance et le savoir-faire de chacun pour accomplir ce travail. Cette mission de protection cathodique de l'épave du HMS *Daffodil* était une première en France.



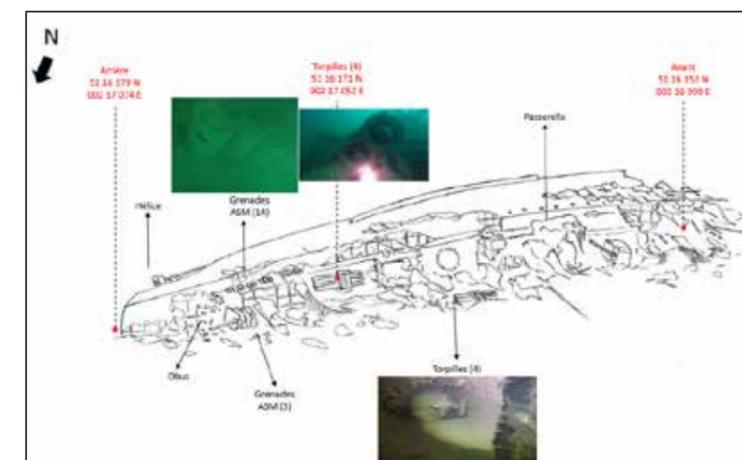
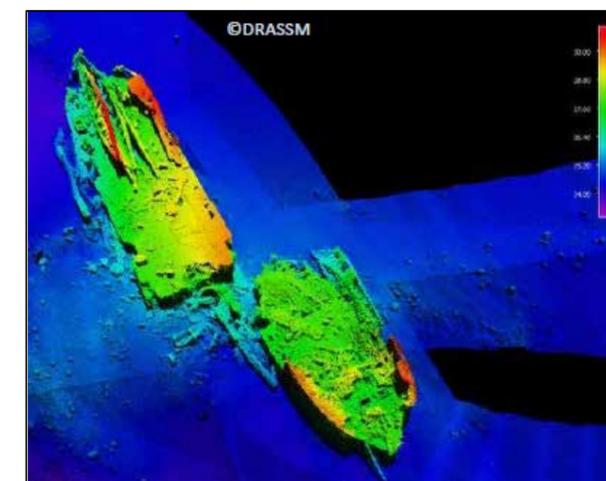
Du samedi 15 au mercredi 19 mai 2021, le détachement du GPD Manche déployé à bord du BBPD *Vulcain* est intervenu pour une opération de dépollution d'épave. Les plongeurs démineurs ont ainsi déplacé puis contreminé 6 grenades anti-sous-marines détectées quelques mois plus tôt sur le destroyer allemand *Bruno Heine-mann* coulé en 1942 par plus de 35 mètres au large de Dunkerque par deux mines anglaises. Les grenades ASM étant encore solidaires de leur rack de stockage, il a fallu dans un premier temps les séparer de la coque. Pour cela une méthode audacieuse de découpage au cordeau détonant a été choisie.



Cette opération, à la croisée des domaines d'expertises MUNEX et plongée, a parfaitement fonctionné. Au total, ce sont 432 kg d'équivalent TNT qui ont ainsi été contreminés.

Après ces succès opérationnels, le BBPD *Vulcain* a effectué une relâche opérationnelle au port du Havre avant de reprendre la mer pour participer à l'exercice OTAN "BALTOPS", en mer Baltique.

**LV de TRUCHIS**  
 CSD du GPD Manche



CÉRÉMONIE  
DES FINS DE COURS  
EGM,  
BS ET BAT  
PLONGEURS  
DÉMINEURS  
DE JUILLET  
2021

À l'École  
de Plongée  
de Saint-  
Mandrier,  
vendredi 2 juillet  
2021, le grand jour  
pour nos jeunes  
brevetés PLD a lieu :  
la cérémonie de remise  
des certificats et brevets  
de Plongeurs Démineurs.

Cette cérémonie marque également la fin du cursus, à l'École de Plongée, des élèves du **brevet supérieur plongeur démineur** qui partent ensuite terminer leur cours de formation à la neutralisation des engins explosifs improvisés, au **pôle interarmées munitions et explosifs à Angers**.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du capitaine de vaisseau Guillaume Fontarensky, adjoint organique à Toulon de l'Amiral commandant la Force d'Action Navale autorité de domaine particulier, **ADP "plongée humaine et intervention sous la mer"**.

Ces hommes qui viennent de rejoindre la grande famille des plongeurs d'armes, appelés à servir dans la "**Guerre des Mines**", ont été solennellement mis à la disposition de l'amiral, commandant la Force d'Action Navale, par le capitaine de frégate Damien Belleville, commandant de l'École de Plongée.



Pour ce moment mémorable de la vie d'un plongeur, le Commandant du Pôle Écoles de la Méditerranée et le Commandant de l'École de Plongée nous avaient fait l'honneur d'inviter des représentants de notre amicale à la cérémonie qui s'est parfaitement déroulée.

**Allocution du capitaine de frégate Damien Belleville, Commandant de l'École de Plongée**

Amiral, Commandant, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense honneur et une immense fierté que je vous présente les promotions 2021 du cours officiers EGM, du brevet supérieur et du brevet d'aptitude technique "Plongeur Démineur". Je vous remercie donc de votre présence à leurs côtés, qui témoigne de l'intérêt que vous portez à ces marins, hommes et femmes, à ces membres de vos familles, à leur engagement et leur réussite.

L'an dernier, le contexte sanitaire ne nous avait pas permis de réunir les trois promotions au cours d'une même cérémonie. Cette année, malgré les difficultés persistantes, nous avons pu renouer avec la tradition et réunir à nouveau les élèves des trois cours. Tous ensemble réunis pour cette même cérémonie, ils témoignent de la cohésion qui s'est développée tout au long de l'année entre les trois niveaux de formation et qui continuera de se développer au gré de leurs affectations futures.

Au cours des 10 mois de leur scolarité, les élèves BAT ont appris à maîtriser les techniques de la plongée en circuit ouvert, de la plongée au recycleur à circuit fermé, de la mise en œuvre d'explosifs, en milieu terrestre ou sous-marin, et des techniques de génie sous-marins. Les élèves BS, déjà brevetés Plongeurs Démineurs, ont, pour leur part, développé leurs connaissances dans le domaine de l'intervention sur engins explosifs conventionnels ou improvisés, en milieu terrestre ou sous-marin, et surtout, à préparer et encadrer des opérations de reconnaissance, de neutralisation et de destruction. Les officiers, élèves de l'école de guerre des mines ont, quant à eux, commencé par apprendre les gestes techniques aux côtés des BAT, avant de poursuivre leur apprentissage de cadre avec les élèves du cours BS. Les élèves des cours Of-

ficiers et BAT "plongeur démineur" rejoindront donc dans quelques instants la famille des plongeurs d'armes, et plus particulièrement le cercle restreint des plongeurs capables de mener des opérations de guerre des mines jusqu'à 80 mètres de fond, dans la lignée de leurs camarades BS.

En développant de nouveaux savoir-faire, en plongée sous-marine comme en déminage et en travaux sous-marins, au niveau technique ou au niveau supérieur, ils se sont forgés un nouveau savoir-être, au contact des autres, au contact du terrain, sur terre comme sous la mer... Commandant (représentant d'ALFAN Toulon), au terme de ces formations de longue haleine, les élèves EGM, BS et BAT 2021 sont aujourd'hui prêts à rejoindre les unités opérationnelles de guerre des mines. **Je les remets donc officiellement aujourd'hui à votre disposition et à la disposition de l'amiral commandant la Force d'Action Navale.**

Chers élèves, soyez fiers de votre réussite, qui vous est bien évidemment personnelle, mais qui prend aussi toute sa noblesse dans l'accomplissement collectif de la mission. Tous ensemble, vous avez su cultiver l'esprit de palanquée si cher à l'École de Plongée et faire preuve de combativité et de sang froid dans l'adversité.

Je sais que cette réussite a exigé de véritables sacrifices personnels, à l'image des 4 premiers mois de cours, durant lesquels, officiers et élèves BAT, vous avez été confinés sur le site de l'École de Plongée afin de limiter le risque de contamination et, par là-même, le risque de devoir mettre fin à votre formation. Je salue votre engagement mais je sais qu'il n'aurait pu se concrétiser sans le soutien de vos proches. Notre équilibre et notre

épanouissement, dans ces métiers à risques, c'est avant tout à nos familles et à nos proches que nous les devons. J'en profite donc pour les saluer et leur témoigner toute ma sympathie.

Dès lundi pour les BAT, dès la fin du mois pour les BS et les officiers, chacun d'entre vous ralliera sa nouvelle affectation, à bord d'un chasseur de mines, au sein d'un groupe de plongeurs démineurs, à Brest, à Cherbourg ou à Toulon, voire même ici, à l'École de Plongée. **En intégrant la maison "guerre des mines"**, vous avez fait le choix d'affronter un ennemi silencieux, sans âme, très souvent dissimulé et aux effets dévastateurs. Vous avez également fait le choix d'appuyer la manœuvre, de vous exposer seul ou en binôme, pour permettre à vos camarades d'avancer en sécurité. Enfin, vous avez fait le choix d'agir sur terre, sur mer et surtout sous l'eau en acceptant une part de risques intrinsèques à cet environnement sous-marin si exceptionnel mais si hostile à l'homme.

Si vos choix vous honorent, ils vous obligent bien plus encore. Aussi, je me permets de vous adresser mes dernières recommandations avant votre départ :

- Conservez cette **combativité et cet enthousiasme** qui vous animent. Ces qualités sont indispensables pour faire face aux exigences du métier de plongeur démineur ;
- Sachez **composer avec votre environnement** et sachez trouver le subtil dosage entre prise de risque et engagement pour la réussite de la mission. Votre maître - mot doit rester la sécurité, qu'il s'agisse de sécurité pyrotechnique ou de sécurité en plongée ;
- Soyez **rigoureux, attentifs et cultivez l'art de la remise en question**. Vos compétences techniques, physiques et psychologiques sont des atouts indéniables dans l'exercice de votre métier mais ils ne sont rien sans l'esprit et l'intelligence de situation ;

● Enfin, la présence aujourd'hui de l'Amicale des Plongeurs Démineurs et de **Mme Hélène Dumas, fille du "Mousquemer" Frédéric Dumas**, évoque pour moi l'héritage que les "Anciens" nous ont légué. En leur temps, ils ont été de véritables explorateurs et découvreurs. Dans leurs eaux, continuez à faire progresser cette belle spécialité. Demain, vous serez les acteurs du système de lutte anti-mines du futur et les défis humains et technologiques qui vous attendent laissent présager encore de belles aventures dans l'épopée des plongeurs démineurs !

Avant de conclure, je souhaite remercier l'ensemble de vos instructeurs, qui vous ont guidés tout au long de cette année. Ils se sont pleinement engagés dans votre formation et savent qu'ils pourront compter sur vous, lorsque, demain, vous ferez équipe ensemble.

Je remercie également le CC © Michel Ravoisier, qui, avec le soutien du lycée Simone Weil de Conflans Ste Honorine, prépare des élèves post-bac aux métiers de la plongée militaire. En 15 années d'existence, pas moins de **64 plongeurs démineurs**, issus de cette filière, ont été formés et **14 d'entre eux ont déjà atteint le niveau du brevet supérieur**.

Mes remerciements vont également à toutes les entités militaires qui ont soutenu ces cours de Plongeurs Démineurs et ont permis la réalisation de différents exercices de formation et de mise en situation : ALFAN avec CEPHISMER, le GPD Méditerranée, le BBPD Achéron et les bâtiments qui ont souvent servi de plastron ; CECMED et son bureau "approches maritimes" ; la base navale de Toulon ; l'état-major, les services de soutien et les autres écoles du Pôle des Écoles Méditerranée ; le groupement de soutien de la base de défense de Toulon ; ainsi que le 9<sup>ème</sup> centre médical des armées de Toulon et sa 152<sup>ème</sup> antenne médicale, qui prend soin de nos plongeurs en tout temps et en tout lieu.

Je remercie enfin tous nos partenaires qui contribuent au financement et au montage de cette cérémonie.

Place maintenant à la remise des diplômes.

## Début de la cérémonie



Les élèves PLD dans l'attente de la remise de leurs brevets et certificats le 2 juillet 2021



Les fiers parrains de 2021

Des parrains 2021 Christophe Rousseau Pascal Blanc Géo Velez et Éric François



Le commandant de l'École de Plongée félicitant l'EV 1 Louis, major de sa promo Officier PLD 2021



EV 1 Laura en attente dans les rangs pour être certifiée par son parrain, le CV Michaël Vaxelaire



Remise de son brevet de Plongeur Démineur par le commandant de l'école au major de la promo BAT 2021

Le MT Yann, 29 ans, major de promotion, nouvellement breveté Plongeur Démineur, affecté au Groupe de Plongeurs Démineurs de la Manche, a résumé son année scolaire par 3 mots forts, illustrant le cours : **"résilience, adaptation et remise en question"**, dont il faut faire preuve tout au long de la formation. Il précise qu'il doit sa réussite à tous ses camarades de promotion, soudés par l'exigence de ce métier. **"Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin"**.

PARRAINS PLD	N° PLD	PLONGEUR DÉMINEUR 2021	N° PLD	Affectation
CF Tanguy DURAND	1127	EV1 Louis HOFFMANN	1562	CMT Lyre
CV Michaël VAXELAIRE	1218	EV1 Laura WILHELM	1563	CMT Cassiopée
MJ@ Pascal BLANC	747	MT Yann CURY	1564	GPD Manche
MJ(er) Jean-François BOUHIER	684	QM1 Nelson ANSART	1565	GPD Atlantique
Cdt Police Philippe JAMIN	587	SM Adam TAHRI	1566	GPD Atlantique
LV(H) Géo VELEZ	410	SM Florian ARNOULT-DELACOUR	1567	GPD Méditerranée
CF@ Hubert VATBOIS	1070	SM Baptiste EIGLIER	1568	GPD Manche
PM(er) Christophe ROUSSEAU	717	QM1 Davy PERRIN	1569	GPD Manche
PM(er) Claude MILLIA	548	SM Mikhaïl CATHALA	1570	CMT Orion
CF Charles-Henry REY	975	MO1 Louis SALOMÉ	1571	CMT Capricorne
MP(er) Yves COLLETER	376	SM Quentin HÉLIES	1572	CMT Sagitaire
CF@ Stéphane ORTÉGAT	1107	SM Lucas BONNEFOUX	1573	CMT Croix du Sud
CF@ Éric FRANÇOIS	1046	MO1 Vincent COM	1574	GPD Manche
MP(er) Lionel VARIN	749	MO1 Rémy GAUBERT	1575	GPD Atlantique



Le matelot Louis recevant son diplôme et un Écho des Grands Fonds de son parrain, le CF Charles-Henry



Le parrain, le CF Stéphane, agrafant son insigne à son filleul, le SM Lucas nouvellement breveté

Le coquetel qui suivi dans une ambiance détendue, permis de réunir les autorités, les instructeurs, les familles, les parrains et les représentants de l'Amicale des PLD, pour complimenter nos jeunes brevetés et remercier leurs instructeurs.

A cette occasion, l'esprit de corps et d'appartenance des plongeurs d'armes fut partagé avec enthousiasme et les retrouvailles de parrains particulièrement appréciées.

L'Amicale remercie très chaleureusement ses membres qui malgré des circonstances rapidement changeantes, ont su, malgré cela, répondre en s'adaptant au dernier moment, avec enthousiasme et fierté, pour assurer leurs rôles de parrain. Ils en gardent, eux aussi, un très beau souvenir.

Grâce à vous et à notre belle École, après la période délicate et contraignante que nous venons de subir, cette journée a été une belle journée de joies et de retrouvailles bien méritées pour nos jeunes et leurs instructeurs. Elle restera une journée mémorable, notamment pour nos nouveaux plongeurs démineurs dont la formation vient de leur être reconnue par un brevet bien mérité et chèrement acquis.

Nous souhaitons à nos jeunes brevetés Plongeur Démineur un bel embarquement dans leur affectations respectives, de belles missions au service de notre pays pour forger leur âme et surtout « Bon vent et bonne Mer » pour les aider à réussir du mieux possible.

Entendu dans les échanges d'anciens à jeunes plongeurs de cette belle journée :

« Ce n'est pas un métier que tu vas pratiquer, c'est bien plus, une passion que tu as la chance de pouvoir réaliser au service de ton pays. Tu as bien compris ce que l'on est dans le fond, surtout nous les plongeurs. En pleine fraternité partagée avec ton équipier, homme ou femme qui chérit la mer par la liberté qu'elle lui apporte, c'est bien avec une belle dose d'audace que tu la côtoies, tout en emportant dans ton sac exigence et humilité pour surmonter ses dangers. Débordant d'enthousiasme, c'est alors que tu te sens vraiment vivre ! »

Oui, la plongée est bien aussi et surtout une école d'humilité, alors gardons tête froide quand on doit supporter la pression et efforçons-nous de ne pas être trop sûr de soi en gardant toujours le même enthousiasme pour « respecter la sécurité tout en sachant composer avec son environnement ».



Ce vendredi 28 mai 2021,  
sur le site de l'Institut National  
de Plongée Professionnelle,  
dirigé par un ancien officier  
Plongeur Démineur  
(Éric Albier PLD 926), a eu lieu  
la remise des badges  
et des diplômes de la  
deuxième promotion  
de Démineurs Plongeurs  
de la Sécurité civile.

## PROMOTION "POPOF" DEUXIÈME PROMOTION DE DÉMINEUR PLONGEUR

Le parrain de la promotion Jean-Pierre POGGIO (PLD 519, démineur plongeur sécurité civile en retraite) alias "Popof" a remis le badge aux nouveaux plongeurs sauf à un auquel il m'a laissé le soin de lui agraffer son badge en tant que président nationale de l'amicale des plongeurs démineurs, et aussi en tant que père.

La grande diversité d'anciens métiers des forces de l'ordre et la disparité d'âge ont permis d'avoir un groupe autonome de grande valeur.

Cette formation ouverte aux démineurs de la sécurité civile, d'une durée de 11 semaines, est délivré par les personnels formateurs pompiers du Centre National de Plongée et des activités nautiques à Marseille et aussi par les formateurs démineurs plongeurs du Groupement d'Intervention du Démimage.

Les stages se déroulent à Marseille, Brest et dans une carrière en eaux intérieures.

Dans la pure tradition de la plongée militaire, chacun a dû avaler un poisson vivant devant ses camarades avant de clôturer cette cérémonie par un apéritif champenois, suivi d'un buffet pour le déjeuner.

*Jean-François BOUHIER (PLD 684)*



Le jeudi 22 juillet 2021, au quai de l'Intendant Malouet, quai d'amarrage des chasseurs de mines, accolé à l'Escadrille des sous-marins d'attaque (ESNA), a eu lieu la cérémonie de prise de commandement du chasseur de mines Orion.

CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT DU CHASSEUR DE MINES **ORION** LE 22 JUILLET 2021

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du capitaine de vaisseau Guillaume Fontarensky, adjoint organique à Toulon de l'Amiral commandant la Force d'Action Navale, qui a reconnu le capitaine de corvette Jean-Marc Luciani comme commandant du chasseur de mines tripartite Orion.

En leur souhaitant "bons vents et bonne mer", l'Amicale des Plongeurs Démineurs adresse ses vœux les plus sincères de réussite au nouveau commandant de l'Orion et à son équipage.



Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue vendredi 16 juillet 2021 à la base navale de Fort de France, le vice-amiral Jean Hausermann, commandant supérieur des Forces armées aux Antilles (COMSUP FAA), a fait reconnaître le capitaine de frégate Chun-Jen Fang (PLD 1280), comme nouveau commandant de la frégate de surveillance (FS) Germinal. Il succède au capitaine de frégate Paul Le Boucher d'Hérouville.

PRISE DE COMMANDEMENT DE LA FRÉGATE DE SURVEILLANCE **GERMINAL** LE 16 JUILLET 2021



Le commandement du capitaine de frégate Paul Le Boucher d'Hérouville a été marqué par la lutte intensive contre le trafic de stupéfiants en haute mer. En effet, lui et son équipage ont saisi plus de **4,2 tonnes de cocaïne en janvier 2021**. Il s'agissait d'une quantité record sur une seule prise, la plus importante étant une prise de 4,3 tonnes en 2006. En deux ans, le **Germinal** a intercepté plus de **5100 kilos de cocaïne et interpellé 15 narcotrafiquants**. Son commandement a également été marqué par un déploiement au large des côtes africaines en mission **CORYMBE** d'octobre à décembre 2019, et par un arrêt technique majeur de quatre mois, mené à flot à Fort de France.

Le capitaine de frégate Chun-Jen Fang, succédant au capitaine de frégate Paul Le Boucher d'Hérouville, a intégré l'École navale en 2001. À l'issue de la campagne d'application à bord de la **Jeanne d'Arc**, il est affecté à bord du chasseur de mines **L'Aigle**. Il est alors déployé six mois dans le Golfe arabo-persique puis à l'issue, en 2007, après avoir suivi la formation à l'École de Plongée, obtient son **certificat de Plongeur Démineur (1280)**. La même année, il rejoint le chasseur de mines **Éridan** en tant que commandant adjoint opérations (COMOPS). Il a ainsi enchaîné durant trois ans des opérations de service public et des exercices de guerre des mines interalliés sur le territoire national, en Baltique et au Koweït. En août 2010, il rejoint le **Groupe de Plongeurs Démineurs de la Manche**.



En tant que COMOPS, puis Commandant en second où il participe aux opérations de neutralisation d'engins explosifs sur les côtes de la Manche et de la Mer du Nord, et aux exercices majeurs de contre-terrorisme maritime.

En septembre 2012, il prend les fonctions de CSD du chasseur de mines **Andromède** puis est affecté à l'état-major de guerre des mines. De **2014 à 2016**, il commande le **GPD Manche** et son bâtiment support le **BBPD Vulcain**. Durant son commandement, plus de soixante tonnes de munitions ont été détruites. Il revient ensuite à l'état-major de la **guerre des mines** comme **chef du bureau munitions et explosifs** puis, à la suite de son **brevet de l'École de Guerre**, en tant que Commandant en second. En 2019 il est déployé six mois dans le Golfe arabo-persique avant de prendre en juillet 2020, le poste de COMOPS de la frégate **Bretagne**, équipage A.

**Les 1000 militaires des FAA** garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis les départements de la Martinique et de la Guadeloupe. Ils constituent un **dispositif interarmées de premier plan sur le théâtre Caraïbe**, en coordination avec les forces armées en Guyane. Aux Antilles, les forces armées assurent des missions de souveraineté et de coopération régionale, et conduisent trois missions spécifiques : **l'action de l'État en mer**, sous l'autorité du délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer afin de **combattre efficacement le narcotrafic en mer** et de coordonner la **mise en œuvre des plans d'urgence en mer** ; le **secours aux populations en cas de catastrophes naturelles ou de situations humanitaires graves dans la zone** ; la **participation à une opération militaire dans un environnement national ou multinational** comme à une évacuation de ressortissants.

Officiers, officiers-mariniers, quartiers-maîtres et matelots du *Germinal*, c'est avec une grande fierté que je prends le commandement de votre équipage, fort de ses nombreux succès opérationnels, d'autant plus méritants qu'ils ont été obtenus dans un contexte particulièrement difficile.

Pour ceux qui resteront à mes côtés les deux prochaines années, je vous promets une **grande aventure humaine, une grande aventure opérationnelle** au travers de missions exaltantes qui ont un sens, vous le savez, pour la France et ses concitoyens, et qui doivent aussi nous préparer, par leur spécificités et leurs technicités, au **combat de haute intensité**. Ne l'oublions pas.

Cette aventure, qui se passera je l'espère dans une ère post COVID, cette aventure, c'est à nous de l'écrire, c'est à nous d'en **profiter pleinement et de ne pas la subir**.

Je ne vous promets pas que des instants faciles, il y aura évidemment des coups durs.

Je vous promets par contre des moments où nous prendrons le temps de faire les choses, d'autres où je vous demanderai de vous donner à 150 %, et plus encore des périodes propices où je vous forcerai... à vous reposer.

Quelque que soit le tempo, je vous demande d'inscrire dès à présent votre action dans le cadre de principes suivant :

#### **Premier principe : exigence**

Soyons exemplaires, exigeants avec nous-mêmes et avec les autres.

Soyons exigeants avec nos équipements. Tout comme les individus, ils ont leur défaut et leur qualité. C'est à nous d'apprendre à les connaître et de travailler pour les rendre performants.

#### **Audace, deuxième principe**

Soyons audacieux dans nos tactiques pour vaincre.

Soyons audacieux dans nos organisations pour être efficace et...dégager à l'heure.

Soyons également courageux dans notre savoir être en n'ayant pas peur de donner la vérité des prix à nos subordonnés comme à nos chefs.

#### **Enthousiasme : la seule des vertus**

Je n'ai pas quitté la grisaille bretonne pour voir des têtes de tristus sous ce magnifique soleil martiniquais. Je veux donc voir des marins engagés, toujours enthousiastes dans ce qu'ils font dans nos **victoires**, comme dans nos **échecs**.

Evidemment, tout ce que je viens de vous demander, tout ce que je vais vous demander n'a de sens que si, à travers **notre réussite collective, nous nous épanouissons individuellement** grâce :

- Au soutien indispensable de nos familles sans lesquelles le marin n'est rien ;
  - Grâce au soutien précieux des organismes Marine, interarmées, interadministrations ;
- Enfin et surtout, grâce au soutien de votre **seconde famille**, le *Germinal*.

Chaque membre à bord doit en avoir conscience : il ne vit pas sur une coque vide mais au sein d'une **fraternité d'armes** où chacun se soutient dans l'adversité, où chacun compte.

**Pour terminer, si je n'avais qu'un seul ordre à vous donner pour relever les défis qui nous attendent, et ce sera mon premier : prenez du plaisir au quotidien, prenez du plaisir dans vos réalisations petites ou grandes, et prenez du plaisir à le transmettre !**

Le Bâtiment de Commandement et de Ravitaillement **Somme** et son escorte, la frégate de surveillance **Germinal**, ont assuré ensemble le **mandat 149 de la mission Corymbe** visant à contribuer à la diminution de l'insécurité maritime en participant au renforcement des marines des pays du golfe de Guinée.

Sources : Marine nationale

Mot d'arrivée  
du CC Mathieu FADDE  
au Groupe des Plongeurs  
Démineurs de la Manche  
et de son Bâtiment Base,  
le BBPD VULCAIN, lors de sa prise  
de commandement  
à Cherbourg le mercredi  
7 juillet 2021

PRISE DE  
COMMANDEMENT  
DU BÂTIMENT BASE,  
LE BBPD  
**VULCAIN**  
LE 7 JUILLET 2021



Ce qui me tient à cœur dans un premier temps c'est l'ambiance de travail. J'ai toujours fait mon possible, dans mes précédents postes, pour que tout le monde vienne au travail avec le sourire, ou tout au moins sans appréhension. Cela passe par du dialogue. Il faut dialoguer ! Sans dialogue rien n'avance. Le dialogue est le liant qui fait que tout fonctionne. Mais une bonne ambiance de travail n'exclut pas les désaccords bien évidemment, et il y en aura ! Et ça ne veut pas dire non plus que je dirai oui à tout. Mais si on dialogue correctement, tout le monde peut comprendre le point de vue de l'autre. Et avancer !

Équipage du GPD et du BBPD, c'est pour moi un véritable honneur et une vraie fierté d'avoir la chance de commander ces deux belles unités. C'est un vrai défi que je vais relever avec la plus grande rigueur.

Depuis mon arrivée dans la spécialité de plongeur démineur en 2012, en même temps que certains d'entre vous, je n'ai eu qu'un seul souhait : être ici ! A ce poste !

Avant de commencer cette nouvelle aventure ensemble, je souhaiterais vous faire part de ce qui me tient à cœur et qui sera mon fil rouge durant ces deux années.

Je ne vais pas m'appesantir sur la rigueur et l'exemplarité qu'exigent notre métier de militaire, de marin. Ce sont des acquis. Je serai exigeant avec vous, soyez le avec moi.

Ensuite je vous demande de me faire confiance. De nous faire confiance mutuellement. Il est facile de dénigrer, de critiquer. Il est beaucoup plus dur de dire « je crois en ce qui a été décidé. Je n'aurai pas fait pareil mais j'y crois ». Il y a mille façons de faire les choses et je prendrai les avis quand j'en aurai le temps. Mais faites confiance à la décision qui sera prise in fine. Cela est valable à tous les niveaux.

Je vous demande également de faire preuve d'humilité. Cela passe par de la remise en question. Sans remise en question, on régresse. On devient mauvais et dangereux. Il faut en permanence se poser la question "comment faire pour m'améliorer, pour être meilleur". Il faut surtout savoir accepter la critique, la digérer et

avancer en étant meilleur. Rien n'est acquis pour toujours et l'histoire nous le rappelle tous les jours.

Pour finir, il faut garder dans un coin de notre esprit que l'on ne fait pas un métier anodin et que la finalité de notre état de militaire est le combat. Il y a bien sûr différents types de combat. Je ne vous dis pas que nous allons partir au Mali avec le BBPD mais le risque est réel sur nos côtes et dans nos frontières. Il faut donc se préparer et accepter les risques.

A partir de maintenant je vais moi aussi parler du GPD Cherbourg comme du premier GPD et je n'aurai de cesse de rappeler aux autres qu'il n'y a qu'un seul vrai GPD, les autres étant des antennes bien sûr !  
Merci de m'avoir écouté et n'oubliez pas : unis on est plus forts !

**NDLR : le CC Cédric Tessier, commandant quittant, est affecté pour 2 ans à l'état-major d'ALINDIEN à Abu Dhabi ; son épouse et ses deux enfants l'y accompagneront.**

**Le CC Mathieu Fadde vient de l'état-major d'ALFAN à Toulon. Sa famille le suit à Cherbourg.**

**Nous leur souhaitons à tous deux une très belle affectation !**



Mot de départ du CC Cédric TESSIER à l'issue de ses deux ans de commandement du GPD Manche et de son Bâtiment Base, le BBPD VULCAIN, le 7 Juillet 2021

Merci aux unités extérieures pour leur soutien indéfectible : ALFAN, COMNORD, SLM, SSF, base navale, USID, GSBDD, CIFUSIL, les autres PSP, LASEM  
Merci pour leur pragmatisme et la souplesse locale qui font plaisir à l'heure du "tout procédure" !

Merci pour la qualité des relations humaines entre les unités, la confiance, le dialogue

Un bel exemple qui illustre mes propos : la sortie de bassin du Vulcain !

Merci à l'amicale des Plongeurs démineurs d'œuvrer pour faire perdurer les valeurs de notre spécialité : enthousiasme, camaraderie, dynamisme  
Avec la fin du COVID, les relations fortes entre le GPD et l'amicale vont enfin pouvoir reprendre.

Les 3 points que je vais retenir de mon commandement :

- **Un couple BBPD / GPD toujours aussi cohérent, malgré l'âge avancé du Vulcain**, comme en témoigne la dernière mission  
Soutenir loin, longtemps, en équipage un détachement de plongeurs pour faire de multiples missions :

TXSM, dépollution, coopération  
Cet outil nous est envié par nos amis étrangers

- **Un GPD qui évolue d'année en année :**

Matériel récent (VIDEP, FENWICK, découpeur plasma --- annexe du SLM)  
INFRA constamment renouvelée (armurerie, rénovation bureaux, arrivée du GOLAN)

Un soutien au top (remise en état IVECO, suivi des missions route, MO qui traite admin des OPS)

Du personnel PLD toujours plus qualifié (réforme BS avec IEDD, CBRN, BAT qui font plus de MUNEX DETGRIP, EOC) et qui remplit chaque mission avec professionnalisme  
(Boulogne, fort de l'Est, Sandy Coast ou Baltops, Bruno Heineman, HMS Daffodil, Artémis Trident, DAMAN, DETGRIP)

Nous sommes une unité hautement opérationnelle, soyez en convaincus

- **Les relations humaines**

Parce que commander, ce n'est pas commander un bâtiment ni une unité (ni un service ou un secteur), c'est commander un équipage (deux dans mon cas), c'est commander des hommes et des femmes.

On commande donc des hommes dans toute leur individualité et leur spécificité, pour atteindre un but commun. Un honneur de commander des personnes qui ont foi dans leur métier, qui sont passionnés, qui sont force de proposition.

Des fois cela a été plus dur mais le maître mot, c'est toujours la communication : on veut tous aller dans le même sens, mais parfois l'incompréhension s'installe. Et quand ça va moins bien, alors il faut communiquer et faire un effort de relativisation

« Quand on n'a pas ce qu'on aime, il faut aimer ce qu'on a »

Pas toujours facile, plus facile avec certains, moins avec d'autres.  
Mais c'est quand c'est dur qu'on apprend le plus

Je terminerai par une valeur qui me tient à cœur, l'humilité.

**NDLR : nous avons tenu à ne pas reprendre le mémo du commandant Tessier afin de conserver à ce support toute sa force.**



# COMMANDE DE VEDETTES DE SOUTIEN À LA PLONGÉE (VSP)

AU CHANTIER SEE MERRÉ-CIB PAR LA DGA, FUTUR SUPPORT NAUTIQUE DES PLONGEURS DÉMINEURS DE LA MARINE NATIONALE

*La DGA venait de lancer une procédure visant à développer, à réaliser et à livrer 8 vedettes de soutien à la plongée (VSP) afin de pouvoir remplacer les actuelles "Vedette d'Intervention Plongeurs Démineurs" (VIPD) en service depuis les années 1990, par les trois Groupes de Plongeurs Démineurs ainsi que par l'École de Plongée de Saint-Mandrier.*

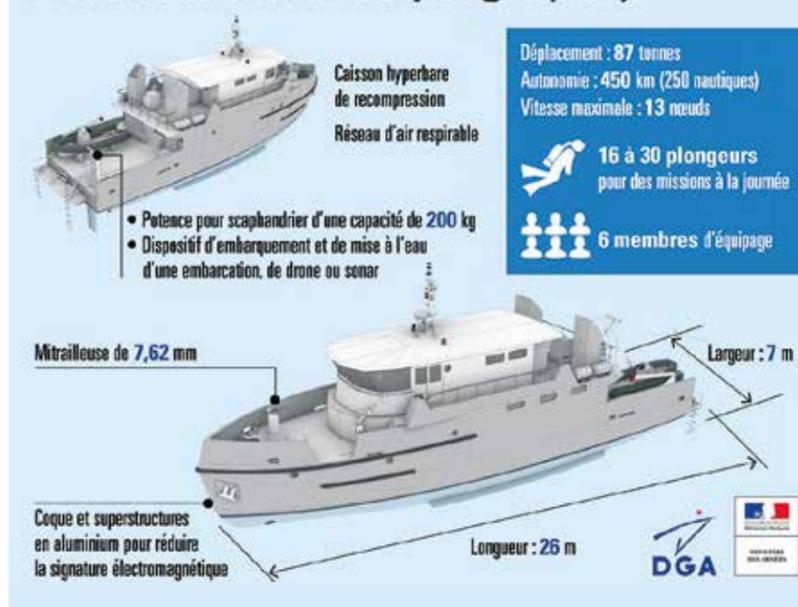


*VIPD actuellement en service dans la Marine nationale*

Le marché des VSP a été notifié le mercredi **18 décembre 2019**, cette date constituant le point de démarrage de la conception détaillée de ces navires.

Après avoir remporté, en groupement avec le chantier cherbourgeois, Constructions Mécaniques de Normandie (CMN), le marché des 29 remorqueurs RP 10 de la Direction Générale de l'Armement (DGA) en décembre 2016, le **Chantier SEE Merré** se voit à nouveau retenu par la **DGA**, cette fois-ci seul, pour étudier, construire et mettre en service **8 Vedettes de Soutien à la Plongée (VSP)** qui équiperont les Groupes de Plongeurs Démineurs de la Méditerranée, de l'Atlantique et de la Manche et Mer du Nord, ainsi que l'École de Plongée de Saint-Mandrier.

## I Vedette de soutien à la plongée (VSP)



*Vedette de Soutien à la Plongée, à signature acoustique réduite, du chantier Merré-CIB*

Le Chantier SEE Merré, repris début 2012 par le groupe BMA qui détenait déjà la chaudronnerie industrielle **Forminox**, à Vertou près de Nantes, s'est fortement développé à l'export dans le segment des **navires de servitude portuaire** (remorqueurs, vedettes pilotes, navires polyvalents "**MultiSEEM**" (barge multi travaux), ...) et des **navires de travaux maritimes** (pontons à pieux, chalands fendables, dragues, ...) tout en restant très présent sur le marché français, en s'appuyant notamment sur son expérience dans le dragage et la construction des bacs amphidromes.

Le chantier brestois **CIB** rejoint le groupe **BMA** en début d'année 2016 pour constituer un pôle naval sur 3 sites de construction de navires, les sites de **Nort-sur-Erdre** où sont également regroupées les compétences d'architecture et de conception des navires, de **Brest** et de **Saint-Nazaire**.

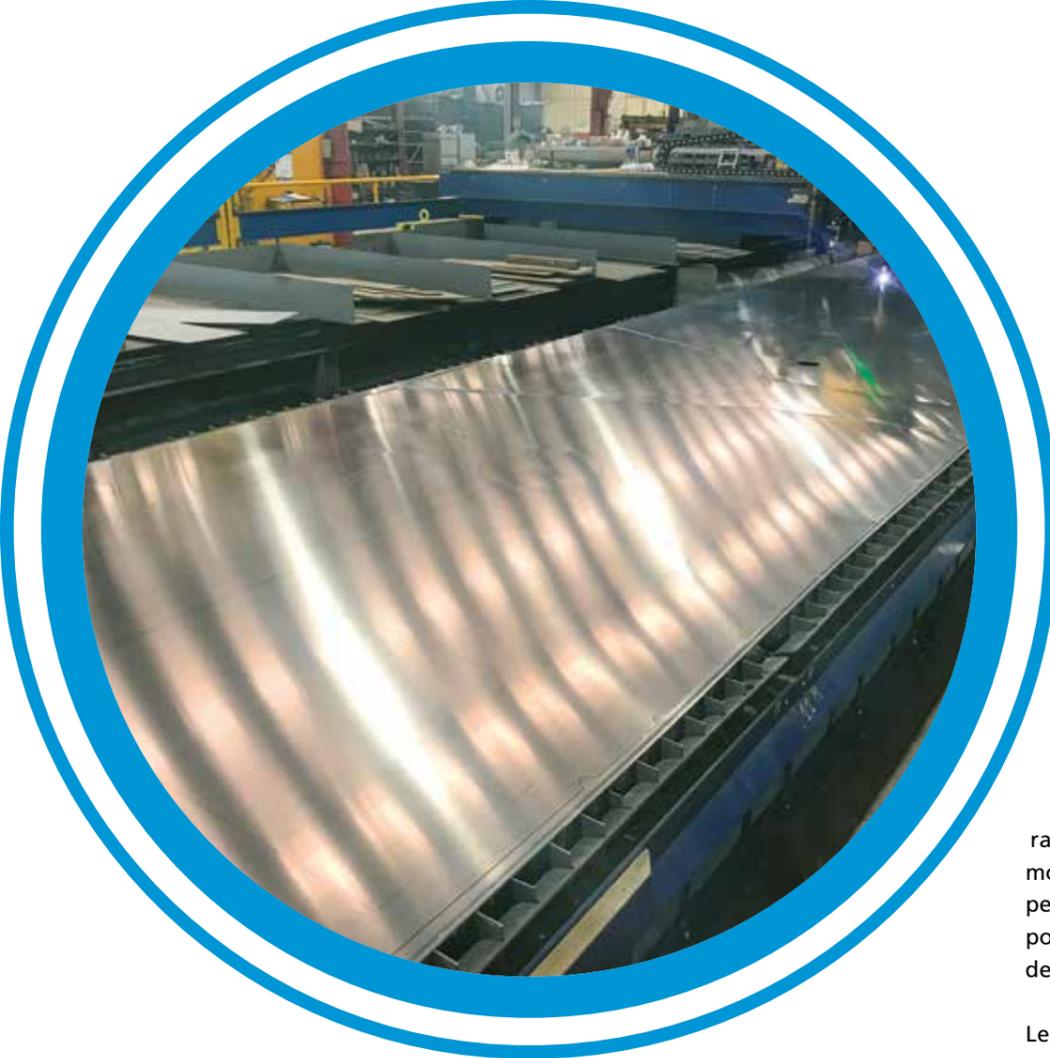
Après une **année 2020 consacrée à une phase d'ingénierie intense** et notamment l'élaboration du dossier de définition en collaboration étroite avec le cabinet d'architecture de Frédéric Neuman, l'industrialisation de la première vedette a bien commencé comme prévu.



*La future Vedette de Soutien à la Plongée (VSP) de la Marine nationale*



*Vedette de Soutien à la Plongée disposant d'une signature acoustique réduite*



Découpe de la première tôle d'aluminium le **4 janvier 2021 au chantier Merré à Nort-sur-Erdre**

Placée sur une remorque, la coque quitte le 22 juin le site de SEE Merré pour rejoindre le site de CIB à Brest, en charge de la pose des superstructures avant sa finition et son armement



En début d'année 2021, le chantier Merré débute la production de la première VSP, vedette de soutien à la plongée, pour la DGA.

La découpe de la première tôle d'aluminium a ainsi eu lieu le 4 janvier 2021 avec la tôle de pont afin de débiter une construction d'un bloc, coque à l'envers, dans l'atelier de Merré à Nort-sur-Erdre.

Grâce à la complémentarité et l'organisation industrielle des sites de production du Groupe BMA ; à savoir du chantier Merré à Nort sur Erdre et du chantier CIB à Brest, la coque de la vedette n°1 est construite au chantier Merré avant d'être transportée à CIB à Brest pour y continuer l'armement de ses superstructures.

L'intégration des équipements principaux, en particulier le caisson hyperbare et la propulsion hybride diesel / électrique seront installés courant septembre. En parallèle la timonerie sur plots sera chaudronnée, peinte puis armée au chantier Merré pour être posée sur la coque au mois de décembre dans l'atelier de CIB.

Le début de l'année 2022 sera consacré aux **essais industriels puis étatique à Brest**, dans un premier temps, avant d'être convoyé vers la **base navale de Toulon**, son futur lieu d'exploitation.

À l'issue d'une **phase probatoire d'exploitation de la première VSP par le Groupe de Plongeurs Méditerranée**, le Chantier Merré engagera la construction des 7 autres vedettes, fin 2022, qui seront toutes livrées dans un délai d'environ 3 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2025.

La construction de ces navires concernera les différents sites du pôle naval du groupe BMA, en particulier les sites de Nort-sur-Erdre et de Brest.

Les VSP, d'une **longueur de 26,50 m** pour une **largeur de 7,00 m**, d'un **tirant d'eau de 1,70 m** et d'un **déplacement de 87 tonnes**, seront construites en **aluminium**. Elles sont propulsées par deux lignes d'arbres et hélices entraînées par des moteurs diesel, pour atteindre une vi-



tesse maximale de 13 nœuds. Une **motorisation électrique** permet à ces navires une **navigation prolongée et discrète à de très faibles vitesses**. Parmi les autres spécifications, ces VSP disposent d'un mode de propulsion à la fois économique et résilient, d'une signature électromagnétique réduite grâce à une superstructure et des équipements de ponts « amagnétiques », c'est à dire conçus en matériaux composites ou en aluminium.

Les VSP qui disposent de tous les équipements requis pour assurer les missions spécifiques propres à ces navires, sont très attendues par la Marine Nationale pour remplacer les VIPD actuellement en service dans les bases navales.

« Elles seront notamment mises en œuvre à partir des bases navales de métropole pour des missions de l'ordre d'une journée à une semaine maximum. Elles devront être ca-

pables de réaliser des traversées en 2<sup>ème</sup> catégorie de navigation et d'être embarquées sur cargo pour une projection outre-mer, par exemple », indiquait le texte de l'appel d'offres.

« Ces VSP seront armées par un équipage de 6 marins et doivent pouvoir embarquer 16 à 30 personnes supplémentaires. » Et, toujours selon les spécifications données par la DGA, ces vedettes sont destinées à « mettre en œuvre des plongeurs, des sonars et d'autres équipements... et disposeront d'un caisson de recompression intégré à la plateforme. »

Finalement, le chantier naval SEE Merré, repris en 2012 par le Groupe BMA, a donc su convaincre la DGA. Dans son communiqué, l'industriel précise que c'est le plus important contrat qu'il n'ait jamais signé. Une commande estimée entre 30 et 40 millions d'euros qui « offre cinq années de perspectives ».

La coque de la première VSP sur sa remorque en route vers Brest pour l'atelier du CIB

# L'enthousiasme est la seule vertu

Philippe Tailliez



## L'AMICALE DES PLONGEURS DÉMINEURS

L'association "Amicale des Plongeurs Démineurs" est née le 3 février 1984 à l'École de Plongée de la Marine nationale à Saint-Mandrier, sous la présidence d'honneur du Commandant Philippe Tailliez.

Notre amicale a pour but de maintenir, de resserrer les liens d'amitié et de solidarité, et de commémorer le souvenir de ses membres. Dans ce but, elle a pour vocation de maintenir l'esprit des traditions maritimes et de contribuer au rayonnement de la Marine et en particulier de notre spécialité de Plongeur Démineur.

Compte tenu de la dispersion de ses membres, l'Amicale comporte trois sections :  
Manche Mer du Nord (à Cherbourg),  
Atlantique (à Brest) et Méditerranée (à Toulon).

Les sections assurent alternativement les fonctions de bureau national pour une durée de deux ans.

Le président national est le président de la section chargée d'assumer cette fonction.

Depuis le 3 juillet 2021, Jean-Paul CACAUD de la section Méditerranée est notre président national.

Notre bulletin de liaison, "l'Écho des Grands Fonds", est un des éléments principaux de la transmission des souvenirs qui nous unissent. Chacun est encouragé à participer à son élaboration et les éléments rédactionnels (textes et photos) sont confiés au bureau de sa section d'appartenance qui se fait alors un plaisir de les publier.

Les projets de retrouvailles et de renforcement de nos liens en ravivant des souvenirs avec humour et émotion, lors de réunions périodiquement organisées, et la commémoration des moments forts qui nous unissent sont nos objectifs prioritaires. Le resserrement de nos attaches avec nos frères d'armes de l'active est particulièrement entretenu et, dans ce sens, l'Amicale leur apporte son concours enthousiaste.

« Une étincelle suffit pour allumer l'enthousiasme, mais pour l'entretenir et l'empêcher de s'éteindre, il faut un aliment. »

Citation d'Emile Girardin.

L'Amicale se compose de membres actifs (PLD brevetés), de membres de droit (Cdt CEPHISMER, Cdt de l'École de Plongée et les Cdt de chaque GPD), de membres sympathisants (désirant adhérer par amitié, ils sont parrainés par deux membres actifs), de membres donateurs, bienfaiteurs et honoraires.

**La cotisation annuelle, fixée en assemblée générale, est actuellement de 30 €uros.**

**Pour pouvoir prendre en compte ta demande d'adhésion, renseigne tes coordonnées, ci-après.**

## Bulletin d'adhésion

NOM : ..... Prénom : ..... N° brevet, si PLD : .....

Adresse postale : .....

Adresse Email : ..... Téléphone(s) : .....

**Chèque d'adhésion de 30 €uros à libeller à l'ordre de "l'Amicale des Plongeurs Démineurs".**

**Ce bulletin, dûment rempli, est à adresser au président de la section à laquelle vous désirez être rattaché :**

**Manche Mer du Nord :** Julien ROGERIE - 2, rue des gains 50460 Querqueville. Tél. : 06 14 18 04 15

**Atlantique :** Jean-François BOUHIER - 28 rue de la Gare, 29460, Dirinon. Tél. : 06 48 69 15 90

**Méditerranée :** Jean-Paul CACAUD - 1130, chemin des Ourlèdes, 83400, Hyères. Tél. : 06 60 14 26 19

© Florian Ledoux/Marine Nationale/Défense

